



Projet social

2020-2023

AGITATEUR
d'idées
animateur
DE TERRITOIRE



Membre de la Fédération des centres sociaux de France



Table des matières

1. Introduction	3
2. Evaluation Projet social 2016-2019	4
3. Démarche projet social 2020-2023	11
Les outils du diagnostic	11
Le fil des rencontres	12
4. Diagnostic territorial	16
Quel territoire à diagnostiquer ?	16
Quelques repères géographiques	17
Les habitants du territoire	17
Les services sur le territoire et leur évolution	20
Les besoins et souhaits des habitants	22
La vision du Centre social Mosaïque par les habitants	24
5. Photo de l'association Centre social Mosaïque	26
La photo des usagers du centre social	26
La photo fonctionnelle et structurelle du centre social	28
6. Le plan d'action	32
Axe 1 - Le CS Mosaïque Espace d'information sur le territoire	34
Axe 2 - Le CS Mosaïque Réponse aux besoins des habitants	36
Axe 3 - Le CS Mosaïque Acteur d'une dynamique collective	38
Axe 4 - Le CS Mosaïque Soutien d'engagements citoyens	40
Fil 1 - Les familles au centre du projet	42
Fil 2 - La transition écologique, nouveau défi à relever	45
Fil 3 - La culture comme outil de rencontre et d'ouverture	47
Fil 4 - Un projet global pour un territoire en mouvance	49
Fil 5 - Une communication maîtrisée pour renforcer l'efficacité de notre action	50
7. Les moyens et ressources - enjeux	51
Logistique	51
Finances	51
Equipe salariale	52
Bénévoles	52
Partenaires	52
8. Dynamique du projet : animation – évaluation	53
L'assimilation du Projet social	53
L'animation du projet	53
L'évaluation du projet	53

1. Introduction

Le voilà !

Notre nouveau projet social.

Ce n'est pas une révolution, mais une profonde réflexion sur le cœur de notre mission. Fédérer, accompagner, faire émerger, rendre chacun acteur et force du territoire en fonction de ses capacités, envies et besoins.

Un travail réalisé depuis de longs mois en équipe, bénévoles, salariés, habitants, partenaires.

Ce travail a été source de discussions, réunions, débats. Mais quoi de mieux qu'un collectif actif pour formaliser un projet social.

Il nous accompagnera tout au long de ces prochaines années, nous aurons à cœur de le faire vivre. Peut-être prendrons-nous parfois un chemin détourné pour atteindre les objectifs fixés, mais il restera la fondation de notre association.

Point d'honneur de nous tous, continuer à réaliser un travail de qualité au service des habitants afin de les accompagner dans leurs parcours de vie et leur permettre de s'épanouir, de faire des rencontres, d'avoir conscience de leur pouvoir d'agir.

Nous avons fait le choix d'une présentation plus synthétique que pour le précédent projet afin que cet outil puisse être approprié par tous.

Que chacun ait l'envie de le feuilleter et d'y participer.

Rendez-vous pour l'évaluation, nous n'avons pas la prétention de dire que ce projet écrit aujourd'hui sera celui de demain, mais une chose est sûre, nous aurons mobilisé toutes les forces vives pour le faire vivre au profit des tous habitants de notre territoire.

Sylvie Roux

Présidente du Centre social Mosaïque

2. Evaluation Projet social 2016-2019

Le projet social 2016-2019 prenait appui sur 4 axes généraux :

- Axe 1 : Renforcer le bien vivre ensemble
- Axe 2 : Encourager et développer les solidarités et mutualisations structurelles
- Axe 3 : Agir pour favoriser la place des habitants - acteurs
- Axe 4 : Être proactifs en matière de développement social et d'innovation

Son évaluation finale est réalisée au cours de l'année 2019. Elle découle des étapes suivantes :

- L'animation quotidienne des actions nourrissant le projet social et les échanges réguliers avec les habitants du territoire et bénévoles du Centre Social
- Les temps de vie de l'association : conseil d'administration, assemblée générale, réunions d'équipe, ...
- Le bilan intermédiaire du projet 2016-2019 réalisé à l'automne 2017 : Une démarche sur 3 mois (et plus) impliquant tous les salariés et administrateurs pendant près de 200h



14/09/17 : réunion d'équipe salariés
« Redécouverte » du projet social



04/10/17 : Conseil d'administration
Evaluation générale et réaction au travail des salariés



19/09/17 : réunion interpôles (+ administratrice habitante)
Synthèse des travaux précédents



Du 31/10 au 21/11/17 : rencontres internes aux 4 pôles (+ admin. habitants)

Approfondissement sur les actions menées par chaque pôle

Pour chaque action : degré de réalisation/degré d'atteinte d'objectif/degré de priorité 2018-19



29/11/17 : Conseil d'administration avec toute l'équipe salariée
Réflexion sur 9 actions/problématiques issues des travaux précédents



12/12/17 : Bureau
Validation de la synthèse générale



18/12/17 : présentation de la synthèse au comité d'appui
Début 2018 : présentation de la synthèse aux salariés et administrateurs

- Les temps de rencontre avec nos partenaires institutionnels et associatifs
- Le pacte de coopération liant la CAF de l'Ain, le Conseil Départemental de l'Ain, la Communauté de communes de la Dombes et le Centre Social autour et pour le projet social 2016-2019
- Les Comités de suivis annuels prévus par le pacte de coopération



L'évaluation, au croisement de ces temps fondamentaux, a permis de :



- Jauger le degré d'atteinte des axes du projet 2016-2019 (non atteint, partiellement atteint, globalement atteint mais à peaufiner, atteint complètement)
- Préciser les points d'amélioration à prévoir à l'avenir
- Valoriser les points de satisfaction à conserver

Axe 1 : Renforcer le bien vivre ensemble

Objectifs spécifiques :

- Maintenir et développer des animations sensibilisantes sur des sujets de société (tolérance, les différences, l'éducation, discrimination, pluri-culturalité...).
- Favoriser des moments simples et accessibles de rencontres entre les habitants de tous âges pour mettre en avant la simple prétention d'être ensemble.
- Valoriser les ressources locales du territoire : ressources environnementales comme ressources humaines, à travers les actions menées.
- Lutter contre toutes les formes d'isolement présentes sur le territoire (isolement social, générationnel, financier, familial, mobilité, ...).
- Maintenir des services de qualité, et en développer si besoin, au sein du centre social et à destination des habitants de tous âges en recherchant l'accessibilité maximum dans le cadre des moyens confiés et de la réglementation.
- Favoriser et accompagner le développement d'organisations citoyennes, en interaction avec les décideurs locaux, pour bâtir collectivement des réponses aux questions de société qui se posent sur le territoire de vie, c'est renforcer la capacité à agir sur et avec...

Degré d'atteinte : globalement atteint mais à peaufiner



 Les points à améliorer	 Les points de satisfaction
Trouver le bon angle pour aborder collectivement des sujets de société encourageant l'ouverture d'esprit et l'acceptation de l'autre (expositions, films, témoignages...)	Plusieurs évènements annuels se ritualisent et permettent la rencontre et la mixité (Carnaval, fête du jeu, repas de l'été, rêve de cirque...)
Des prémices d'actions citoyennes encourageant la solidarité ont vu le jour (armoire à dons, échang'heures) mais demandent un portage habitants pour être réellement actives	La tarification au quotient familial est effective sur l'ensemble des actions de l'association (hormis pour les seniors qui n'ont plus de QF)
Faire davantage connaître la possibilité de transport à la demande pour se rendre aux activités proposées par le centre social	Co-animation du Groupe Ressource RSA Dombes-Côtière-Val de Saône aux côtés du Conseil Départemental de l'Ain

Axe 2 : Encourager et développer les solidarités et mutualisations structurelles

Objectifs spécifiques :

- Développer des pratiques de coopérations avec les associations, collectifs et collectivités locales sur des champs-outils au service de la cohésion sociale.
- Valoriser et développer le rôle de soutien aux associations locales du centre social pour les accompagner dans leur projet, qui leur reste propre.
- Participer et agir au sein des réseaux de proximité ayant un impact sur le territoire.
- Agir sur la connaissance et reconnaissance du centre social comme un partenaire à part entière, égal aux autres acteurs du partenariat et non comme étant un espace d'absorption potentiel ou comme un outil utilisable sans engagement réciproque.
- Rechercher des coopérations nouvelles afin de renforcer l'accessibilité aux habitants à des animations culturelles, des négociations d'achats, ...

Degré d'atteinte : globalement atteint mais à peaufiner



 Les points à améliorer	 Les points de satisfaction
Renforcer le rôle des bénévoles-administrateurs dans leur rôle de valorisation du projet associatif	L'association est impliquée dans divers réseaux de proximité ce qui lui permet d'être en veille permanente sur les réflexions et perspectives nouvelles
Mettre davantage en avant la mission de soutien aux associations locales du centre social	Le centre social est reconnu par ses partenaires institutionnels, et notamment par la nouvelle Communauté de communes, en tant que structure de proximité à l'écoute des besoins des habitants favorisant l'insertion sociale
Se saisir de la réorganisation de notre Communauté de communes pour recenser les ressources locales de notre territoire d'intervention et développer les outils de diffusion permettant d'en faire connaître les atouts tout en encourageant les pratiques de coopérations locales	

Axe 3 : Agir pour favoriser la place des habitants - acteurs

Objectifs spécifiques :

- Encourager et accompagner les engagements individuels sur la base fondatrice du besoin de l'habitant, au-delà du simple besoin de communication.
- Faire de l'accueil du centre social dans et hors les murs l'espace 1^{er} de création de relation avec l'habitant de par l'attention individuelle, la considération et la réponse aux besoins.
- Renforcer la connaissance des habitants sur leur espace de vie, son organisation, leur rôle en fonction de leurs besoins et/ou problématiques et ses atouts.
- Instaurer dans les instances de fonctionnement et de gouvernance de l'association et sur les actions engagées les principes de prise de responsabilité et de paroles, tout en ayant en préoccupation la notion de parcours et de processus des personnes.
- Valoriser, soutenir et développer la place des jeunes et des seniors du territoire comme des richesses et non des charges.
- Considérer les besoins et problématiques de publics cibles et proposer des réponses adaptées mais non cloisonnantes.

Degré d'atteinte : globalement atteint mais à peaufiner



 Les points à améliorer	 Les points de satisfaction
Relancer l'accueil du centre social hors les murs par le biais d'outils « d'aller vers » adaptés et un portage partagé au sein de l'équipe centre social (salariés et bénévoles)	Le parcours réalisé par plusieurs habitants initialement repérés et orientés en tant que personnes isolées et en situation de fragilité sociale par les travailleurs sociaux, qui aujourd'hui mènent leurs propres actions avec pour objectifs de soutenir d'autres personnes voir même s'impliquent en tant qu'administrateur !
Le Centre social peine à impliquer des habitants sur les différentes étapes d'élaboration à de certains évènements annuels.	La création d'actions centrées sur des thématiques bien précises (qui évoluent au fil du temps : cuisine, couture, trucs et astuces, table d'hôtes, mes produits au naturel...) continue à mobiliser assez spontanément des habitants
Rendre plus visible la diversité des possibilités de participation qui s'offrent à tout habitant dès son adhésion à l'association	

Axe 4 : Être proactifs en matière de développement social et d'innovation

Objectifs spécifiques :

- Faire que le centre social puisse être en veille sur des besoins nouveaux des habitants en matière de développement de services et agir conjointement avec ses partenaires.
- Veiller aux problématiques sociales du territoire sur les champs de l'emploi, de la précarité, de l'économie et faire que le centre social puisse agir sur ces champs de manière globale.
- Veiller et agir sur les réformes territoriales et leurs conséquences sur l'animation sociale de proximité.

Degré d'atteinte : Partiellement atteint



 Les points à améliorer	 Les points de satisfaction
Peu d'avancée dans le domaine l'emploi et de l'économie (accompagnement des chercheurs d'emploi, actions « d'économie sociale et solidaire »)	L'ouverture à la nouvelle communauté de communes (reconnaissance par élus locaux de l'utilité sociale de l'outil « centre social », élargissement des partenariats, Espace petite enfance de Marlieux.
Peu de travail de veille et de temps en collaboration avec les partenaires locaux sur la réflexion globale du territoire et son aménagement (exceptions : Haissor, plan climat...)	Une meilleure prise en compte des problématiques sociales de certains habitants (allocataires RSA, personnes âgées isolées).

La place transversale du projet « Familles »

Objectifs spécifiques :

- Agir et prendre en compte comme fondamentaux d'animation du projet « Familles » les 4 axes du projet social et s'inscrire dans ceux-là.
- Agir sur la qualité de l'accompagnement à la parentalité en mettant en place des animations spécifiques en co-construction avec des partenaires locaux et en interne au centre social.
- Lutter contre les formes d'isolement pouvant exister sur le territoire en développant des accompagnements spécifiques autour des cellules familiales.

Degré d'atteinte : globalement atteint mais à peaufiner

 Les points à améliorer	 Les points de satisfaction
Nos actions d'accompagnement à la parentalité concernent trop peu les 3-11 ans. Il est nécessaire de sonder les besoins pour renforcer nos propositions à leur destination	Les actions à destination des parents et de leurs enfants de moins de 3 ans semblent répondre aux attentes perçues, sont de plus en plus connues par les familles et intégrées dans le fonctionnement de la structure.
Développer une certaine base commune pour affiner la cohérence de nos postures d'accompagnement	Notre temps fort parentalité s'est développé sur une semaine complète d'ateliers parents-enfants et de soirées d'échanges thématiques. Elle est portée par tous les pôles du centre social, s'adresse aux parents d'enfants de tous âges et est maintenant attendue d'une année sur l'autre par les parents
Inventer de nouvelles pistes d'outils/actions sur lesquels s'appuyer lors de situations familiales les plus fragiles/vulnérables	Naissance d'un portage collectif du projet familles par les responsables de tous les pôles qui permet une vision plus globale et un enrichissement des postures de chacun et du contenu de nos actions

Evaluation globale

Quelques idées fortes ressortent à l'issue de ce processus d'évaluation.

- Un projet social 2016-2019 était très complet, très construit et a gardé globalement de la pertinence sur les 4 années car il restait en phase avec la réalité perçue
- Dans son écriture, il utilisait des concepts et un vocabulaire exigeants qui ont rendu plus difficile l'appropriation par les salariés, les administrateurs et l'ensemble des habitants
- Aucun des axes n'a été notoirement laissé de côté mais le 4ème, au titre complexe a fait l'objet d'un débat sur son intérêt lors du bilan intermédiaire. Les doutes ont été levés une fois décortiquées les actions prévues et réalisées, mais cet axe aura cependant été plus compliqué à mettre en œuvre.
- La plupart des 88 pistes d'actions intégrées au projet ont été mise en place mais quelques-unes n'ont pas été lancées, parce qu'elles ne sont plus apparues pertinentes ou à cause d'un changement de contexte. A titre d'exemple, la réflexion sur une « harmonisation du périscolaire à l'échelle intercommunale » n'avait plus guère de sens vu l'élargissement de la communauté de communes.
- Le bilan intermédiaire a permis de constater que des actions étaient parfois insuffisamment connues d'une partie des acteurs du centre social : méconnaissance au sein de l'équipe salariées de ce que fait chaque service, méconnaissance par les administrateurs de l'action des salariés... et vice versa !
- Durant ces quatre années ont été lancées des actions nouvelles non prévues dans le projet social mais en cohérence avec celui-ci, comme par exemple le CLAS, les Promeneurs du Net, Groupe ressource RSA...
- Le centre social Mosaïque est régulièrement sollicité par des partenaires pour intégrer ou être le relais des dispositifs institutionnels parfois expérimentaux ou innovants. Lorsque ceux-ci sont en phase avec les besoins ressentis, le Centre social intègre souvent ces dispositifs en les ajustant à ses réalités. Ce faisant il profite du soutien (pas seulement financier) et de l'expertise de ces partenaires.
- Le fonctionnement du Centre social devient au fil des ans de plus en plus transversal. De plus en plus d'actions impliquent plusieurs pôles du centre social et la plupart des actions répondent aux objectifs de plusieurs axes. Cette évolution, choisie, est très clairement un atout pour la cohérence du projet mais multiplie également les temps d'échanges et de concertation.
- Lors du bilan du projet social 2016-2019 et de la préparation du projet actuel, des questions récurrentes sont revenues lors des échanges entre salariés et bénévoles.
 - « Le centre social, une mosaïque d'idées, de projets. Faut-il faire moins pour faire mieux ? »
 - « Comment trouver le bon équilibre entre la place des salariés et la place des bénévoles (actuels et potentiels) pour faire vivre le projet du centre social ? »

Des réponses définitives n'ont pas été apportées à ces interrogations mais les échanges ont permis d'orienter le futur projet.

3. Démarche projet social 2020-2023

La préparation de projet social s'est déroulée sur plus d'une année à partir de septembre 2018, selon un planning établi au début de la démarche et qui a été globalement respecté. Il est appuyé sur de nombreux outils mis en place pour recueillir de l'information, mais surtout sur de nombreux temps d'échanges et de co-construction qui ont permis, au fil des mois, d'affiner le diagnostic et de faire ressortir l'essentiel.

Les outils du diagnostic

Des données statistiques

Elles ont été recueillies auprès de l'INSEE, de la CAF, de la MSA, du Conseil départemental et de la Communauté de la Dombes. Leur utilisation est complexe parce qu'elles fournissent des informations parfois assez anciennes (INSEE) et parce que les comparaisons entre les différentes sources ou les différentes époques peuvent entraîner des approximations voire des contresens. Au final, nous avons fait le choix de donner peu de chiffres, en ciblant ceux dont nous sommes sûrs et qui apportent une vraie plus-value au diagnostic.

Un questionnaire auprès des habitants

Salariés, administrateurs et quelques partenaires (Fédération des centres sociaux, Clic) ont été sollicités pour mettre au point un questionnaire à l'attention des plus de 12 ans de notre territoire d'intervention afin d'avoir une vision aussi représentative possible de leurs attentes et besoins ainsi que de leur vision du fonctionnement actuel du centre social (voir en annexe). La diffusion s'est faite via internet ainsi que par papier (1300 questionnaires papier diffusés).

Nous nous étions fixés un objectif ambitieux de 500 réponses, nous en avons recueilli 375. Ce chiffre représente environ 6 % de la population de plus de 12 ans du territoire mais on peut estimer qu'un peu plus de 10% des ménages ont rempli au moins un questionnaire. L'échantillon est donc raisonnablement représentatif même si nous sommes conscients qu'il comporte certains biais parmi lesquels :

- Une surreprésentation des femmes (75% des réponses).
- Une surreprésentation des adhérents du Centre social (63% des réponses alors que les adhérents totalisent moins de 20% des habitants).
- Une surreprésentation des habitants de Chalamont (56% des réponses contre 33% de la population).

Des temps « d'Aller vers »

En parallèle, 7 temps « d'écoute du territoire » ont eu lieu de décembre 2018 à avril 2019 sur 4 communes du territoire, réalisés par 10 salariés (représentants de tous les pôles du centre social) et 2 administrateurs du centre social. La question suivante était posée aux habitants : « *Si vous aviez un super pouvoir qu'est-ce que vous changeriez ? (sur votre territoire, dans votre quotidien)* »

En tout ce sont 116 habitants qui ont été interrogés (Dons du sang, sortie d'école, Carnaval, Casino, Skate park).

Un cahier d'écoute

De septembre 2018 à mai 2019, les salariés et administrateurs étaient en veille sur les réflexions, problèmes, souhaits, propositions qui pouvaient leur revenir aux oreilles dans leur quotidien. Par ce biais, une quarantaine de paroles d'habitants ont été recueillies.

L'appui d'étudiants de l'IREIS

Quatre stagiaires en cours de formation d'assistants sociaux à l'IREIS de Bourg-en-Bresse ont effectué un stage de 5 semaines au Centre social (de mars à mai 2019) sur la thématique du diagnostic de territoire. Ils ont participé à la diffusion du questionnaire, à l'enregistrement et le traitement des données recueillies. Ils ont réalisé un certain nombre d'entretiens (3 élus, 5 salariés du CS, 1 bénévole, le CLIC et 6 associations du territoire) ainsi que plusieurs temps d'écoute sur le territoire.

Le fil des rencontres

Réunion d'équipe salariée du 20 septembre 2018



Présentation à tous les salariés et certains membres du bureau de la démarche de renouvellement de notre projet social (différentes étapes, délais) poursuivis par un premier temps de projection sur les rôles de chacun et les enjeux pour la structure



Conseil d'administration du 9 octobre 2018



Lancement du Projet social avec les administrateurs. Ceux-ci ont notamment été invités à répondre collectivement à la question suivante : « *Selon vous, qu'est-ce que ce renouvellement de projet social peut apporter ?* »



Conseil d'administration du 12 décembre 2018



L'ensemble de l'équipe salariée était invité à ce conseil d'administration où l'ensemble des participants se sont exprimés sur leur vision commune du territoire et du centre social (forces, faiblesses, pistes d'évolution).



Conseil d'administration du 29 janvier 2019



Présentation du panel d'outils de diagnostic envisagé et apport des administrateurs (améliorations d'outils, répartition des rôles...)

Comité de suivi du 5 février 2019



Présentation de notre démarche de renouvellement aux partenaires présents suivi d'un temps de concertation en deux sous-groupes



Réunion d'équipe salariée du 21 mars 2019



Les 20 salariés et 3 administrateurs présents ont travaillé sur les veilles à avoir concernant l'animation jeunesse du centre social

AG du Centre social du 9 avril 2019



En introduction de l'assemblée générale, un temps d'animation a permis d'inciter quelques usagers et partenaires à s'exprimer sur les thèmes déjà travaillés avec les administrateurs et les salariés.



Bureau du 16 mai 2019



Les éléments ressortis de manière importante (quantitativement) lors de ces différents temps/outils de diagnostic réalisés ces derniers mois ont été présentés lors de ce temps de bureau de l'association afin de cibler avec eux ce qui semble être l'ébauche d'orientations du projet social de notre structure pour les 4 années à venir.

Comité de suivi du 23 mai 2019



Présentation de la synthèse des éléments récoltés lors de notre diagnostic et des enjeux qui en découlent.

Conseil d'administration du 5 juin 2019



Présentation de l'étude réalisée par les étudiants de l'IREIS et approfondissement en travail de groupes de cinq thématiques qui sont ressorties des premiers éléments de synthèse du diagnostic.

Séminaire du 15 juin 2019



Salariés et bénévoles administrateurs du centre social ont été invités pour une matinée de présentation des éléments recueillis par le diagnostic et des thématiques fortes qui s'en sont dégagées. S'en est suivi un temps d'interactions et de rédaction des premières pistes d'actions envisagées. Ce temps fort a été co animé par la fédération des centres sociaux de l'Ain.



Bureau du 15 juillet 2019



Proposition et validation des axes du futur projet social avec les membres de notre bureau à partir du diagnostic et des productions de toute l'équipe de la structure présente le 15 juin.

Conseil d'administration du 18 septembre 2019



Présentation, amélioration et validation du pré projet social

Comité de suivi du 26 septembre 2019



Présentation du Projet social dans une version quasi définitive

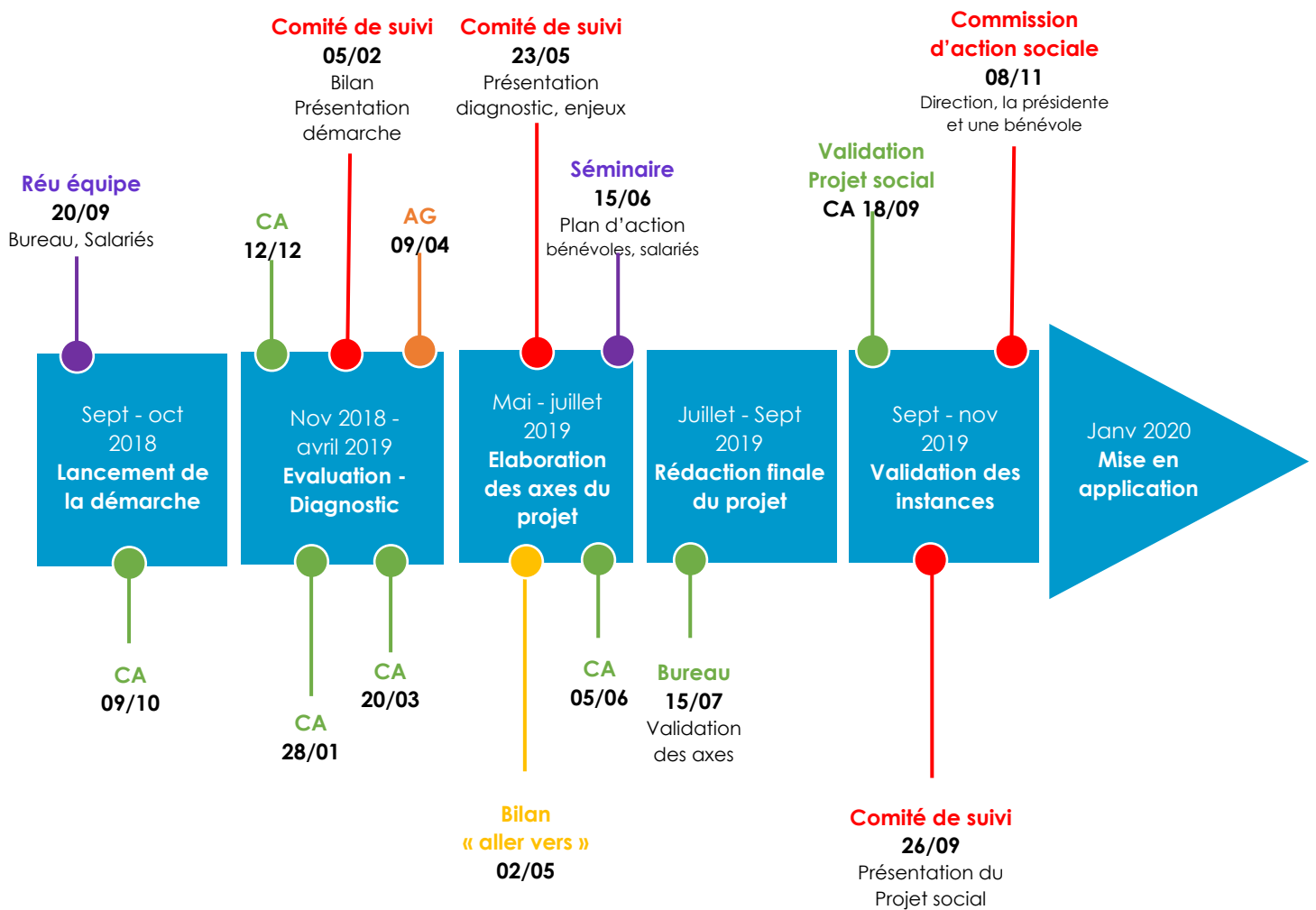
Réunion d'équipe salariée du 3 octobre 2019



Derniers ajustements sur les pistes d'actions afin de vérifier qu'elles soient en pleine cohérence avec le travail des salariés au quotidien.

Au total, ce sont donc une quinzaine de temps collectifs qui auront nourri le projet présenté ci-dessous.

Rétro planning de la démarche Projet Social 2020 - 2023



4. Diagnostic territorial

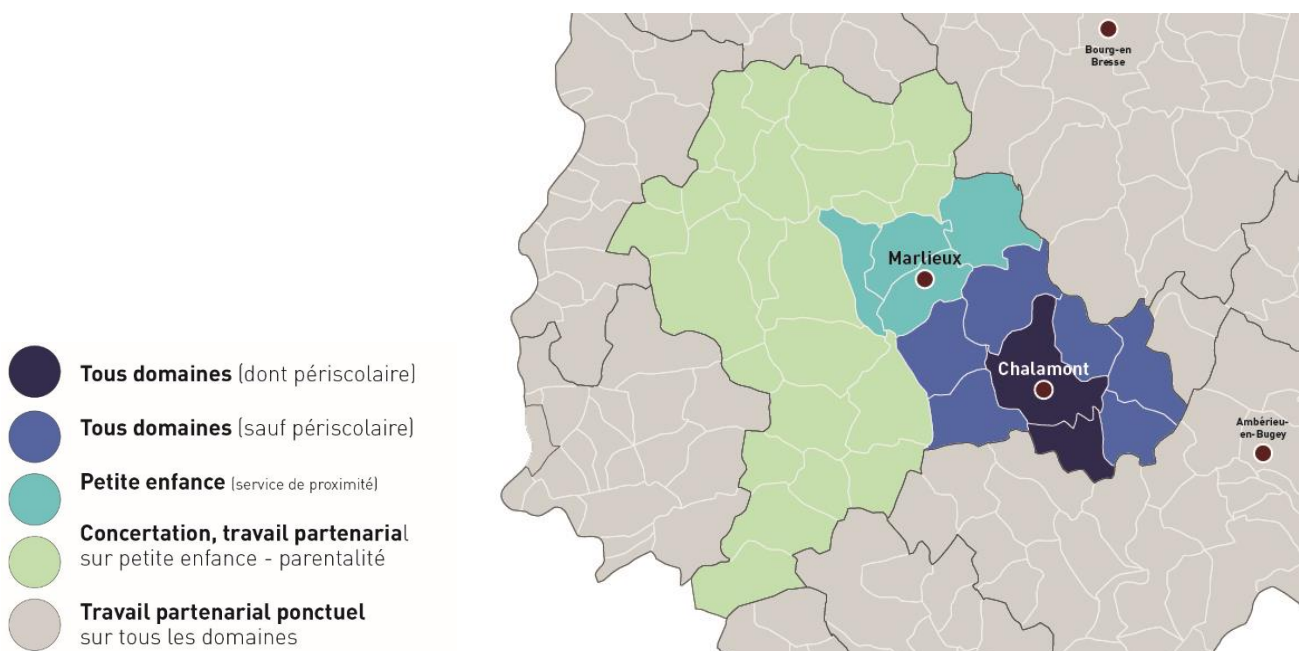
Quel territoire à diagnostiquer ?

La question de la délimitation du territoire ne se posait pas lors du dernier projet social. Après avoir été longtemps attaché à la commune de Chalamont, le centre social était devenu intercommunal il y a plus de dix ans, étant actif sur les huit communes de la Communauté de communes du canton de Chalamont (Chalamont, Chatenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Versailles, Villette-sur-Ain).

Cette situation a évolué du fait de deux événements :

- La fusion des intercommunalités début 2017 et la redéfinition des compétences entre la Communauté de communes de la Dombes et les communes. Le changement principal pour le Centre social Mosaïque est la rétrocession des compétences « enfance » et « jeunesse » aux communes, les compétences « Petite enfance » et « Parentalité » restant intercommunales.
- La gestion par le Centre social depuis août 2019 d'un Espace petite enfance situé sur la commune de Marlieux, c'est-à-dire hors des communes de l'ex communauté de communes de la Dombes. Le Centre social est donc devenu un acteur de proximité sur cette commune mais aussi sur celles de St-Paul-de-Varax, La Chapelle-du-Châtelard et St-Germain-sur-Renom par le biais du nouveau RAM.

La carte ci-dessous expose la diversité de l'action des domaines d'intervention du Centre social en fonction des différentes communes de la Communauté de communes de la Dombes.



Il en résulte qu'il est actuellement complexe de définir de façon précise le territoire d'intervention du Centre social, celui-ci étant actuellement, et certainement pour les années à venir, à géométrie variable.

En ce qui concerne le diagnostic, les actions du Centre social à Marlieux étant encore inexistantes au moment où il s'est opéré, il a été décidé de concentrer le recueil d'information sur le territoire des huit communes de l'ex canton de Chalamont.

Quelques repères géographiques

Les 8 communes de l'ex canton de Chalamont recouvrent une superficie de 178 km², soit un quart de la superficie totale de la CC de la Dombes. La plupart du territoire appartient au plateau de la Dombes qui atteint d'ailleurs ici son point culminant (334 m). Cependant, les deux communes de la bordure Est (Chatillon-la-Palud et Villette-sur-Ain) ont leur bourg centre situés sur les bords de la rivière d'Ain une centaine de mètres en dessous du plateau.

La commune de Chalamont, située au centre de l'ex canton, reste un lieu d'attache important pour la population mais la plupart des autres communes sont également attirées par des petites villes de taille plus importantes situées à proximité, que ce soit dans la CC de la Dombes (Villars les Dombes) ou à l'extérieur (Ambérieu-en-Bugey et Meximieux).

Ces deux éléments géographiques sont fondamentaux pour comprendre les réalités de vie des habitants et adapter son action car ils constituent de fait des freins à la cohésion globale du territoire.

Malgré une urbanisation croissante le territoire, comme l'ensemble de la Dombes reste un territoire riche du point de vue du milieu naturel et de la biodiversité. La particularité principale est bien évidemment la présence de très nombreux étangs surtout du côté ouest. Les surfaces boisées sont par contre plus présentes sur la frange Est que sur l'ensemble de la CC de la Dombes. Des menaces existent cependant sur cet écosystème, notamment en raison du changement climatique (hausse des températures, sécheresses récurrentes...), ce qui inquiète certains habitants (voir plus loin).

Les habitants du territoire

▪ Plus de 7200 habitants

Suite à une période d'exode rural, la population du territoire a commencé à progresser à nouveau vers 1980. Cette hausse se poursuit sur les dernières années, portée notamment par l'attraction de la métropole lyonnaise, mais de façon plus modérée. En 2016 (dernier chiffre disponible via l'INSEE), elle était environ de 7200 habitants. On peut répartir la population en trois groupes d'importance presque égale : un tiers sur la commune de Chalamont, un autre tiers sur les communes du bord de l'Ain (Chatillon-la-Palud et Villette-sur-Ain) et un dernier tiers sur les cinq autres communes. Cette proportion a peu évolué sur les 10 dernières années.

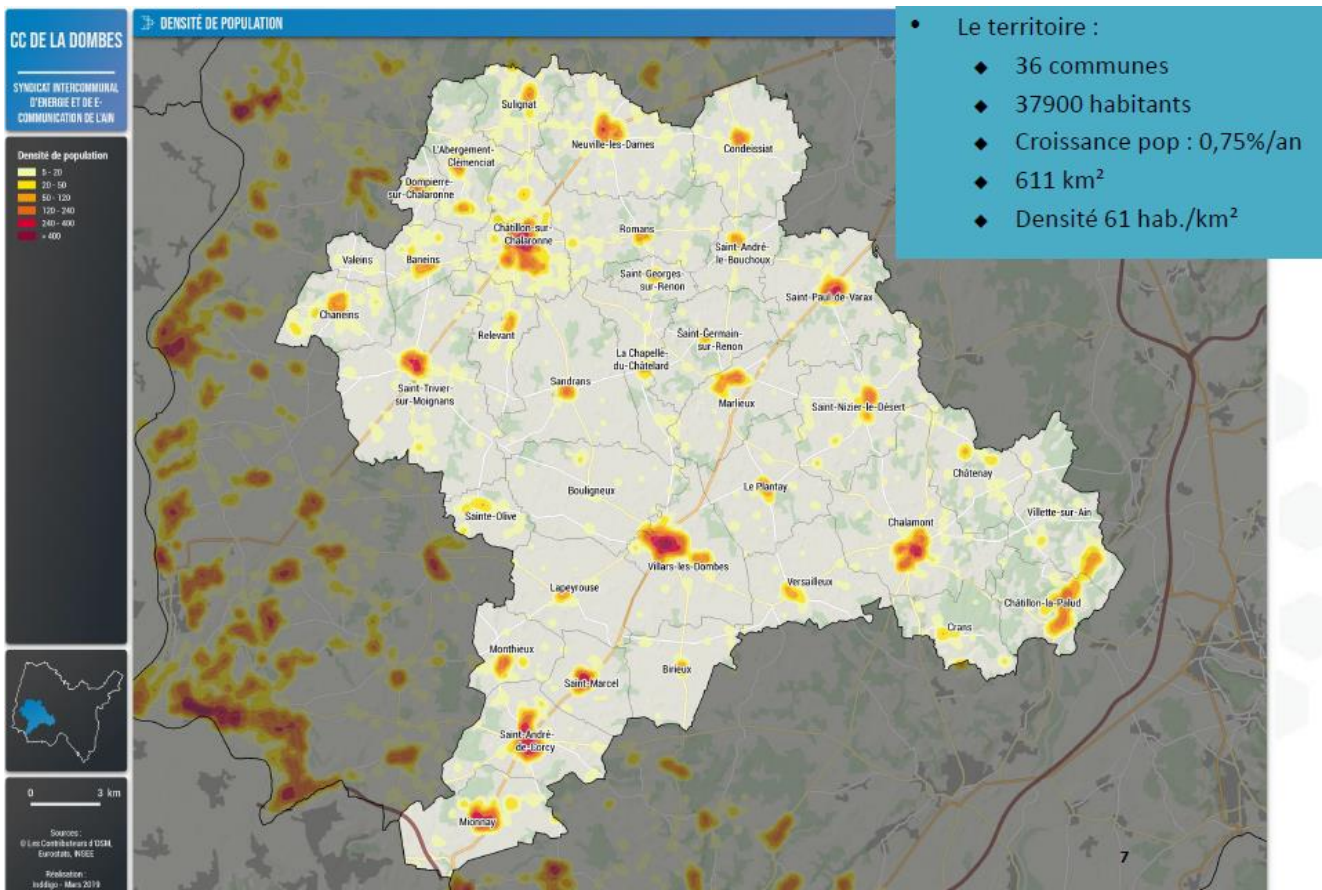
Population en 2016	
Chalamont	2408
Châtenay	333
Châtillon La Palud	1574
Crans	263
Le Plantay	553
St Nizier Le Désert	914
Versailleux	421
Villette Sur Ain	751
Total	7217

Source : INSEE



« Une augmentation de la population avec de jeunes ménages qui s'installent à la campagne »*

* Les citations encadrées ont été extraites des réponses à l'enquête auprès de la population du territoire.



La majorité des habitants vivent dans des centres bourgs ou dans des fermes isolées, le territoire compte très peu de hameaux. La densité est d'environ 45h/km², soit nettement inférieure à celle de la CC de la Dombes (61h/km²).

Source : CC de la Dombes

▪ Une population plutôt jeune... mais dans un processus lent de vieillissement

Si on la compare aux principales villes de la CC de la Dombes, la population du territoire se distinguait en 2015 par un âge moyen plus faible : le ratio entre les moins de 15 ans et les plus de 60 ans était de 1 dans le territoire contre 0,6 à Villars les Dombes et 0,5 à Chatillon-sur-Chalaronne. On observe cependant un vieillissement entre 2010 et 2015 car ce même ratio était de 1,3 5 ans plus tôt. En 5 ans, le nombre d'habitants de moins de 15 ans a augmenté de 56, celui des plus de 60 ans a bondi de 396. En partant des données MSA et CAF, le nombre d'enfants de 0 à 17 ans a encore cru sur le territoire de 2014 à 2017 d'environ 60 unités. Durant la même période, le taux d'activité des hommes ressortissants CAF de 25 à 49 ans se maintenait très haut (plus de 96%) pendant que celui des femmes de la même tranche d'âge progressait encore pour atteindre 86%. Ainsi le nombre d'enfants vivant avec des parents actifs continue d'augmenter. Tous ces éléments attestent que le besoin de services pour l'enfance reste donc plus que jamais présent même s'il est difficile de prévoir si cette tendance va perdurer dans les quatre années à venir.

Répartition de la population sur le territoire du centre social Mosaïque en fonction de l'âge

(comparaisons avec d'autres communes et dans le temps)

		Pop Globale	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 et +	Ratio - de 15 ans/ + de 60 ans
2015	Territoire CSM	7178	1562	1089	1473	1479	1061	510	1,0
		100%	22%	15%	21%	21%	15%	7%	
	Villars les D.	100%	16%	19%	17%	21%	15%	11%	0,6
	Chatillon/C	100%	16%	16%	16%	19%	17%	16%	0,5
2010	Territoire CSM	6500	1506	995	1572	1252	723	452	1,3
		100%	23%	15%	24%	19%	11%	7%	

Source : INSEE

▪ Ruraux et péri rurbains

Même si le territoire est relativement « enclavé », le taux de renouvellement est assez important. Une population « néorurale » côtoie donc une population « de souche » souvent très attachée à son territoire. Ce phénomène, classique des territoires rurbains, peut amener une grande richesse mais demande aussi que des espaces existent afin que des populations dont les préoccupations et les modes de vie peuvent être sensiblement différents puissent se rencontrer.

L'activité humaine reste encore très liée à l'agriculture puisque qu'en 2019, près de 8% de la population dépendait du régime MSA, bien au-delà de la moyenne départementale. Plus étonnant peut-être, le nombre de ressortissants a plus que doublé de 2009 à 2019, passant de 281 à 579. Il faut cependant noter que seuls une centaine de ces personnes sont des exploitants agricoles : les autres sont des salariés agricoles, des retraités ou des enfants. Il n'empêche, même si les plus de 65 ans constituent un quart de l'augmentation en 10 ans, la vivacité du secteur agricole est réelle.



« De nouvelles villas, de nouveaux habitants, mais peu intégré à une vie communale de campagne »

▪ Quelques vigilances au niveau social

Mesurer les points de vigilance sociaux et leur évolution est délicat avec les données dont nous disposons. Même s'il reste inférieur aux moyennes départementales, régionales et nationales, le taux de pauvreté sur le territoire (10,5%) apparaît supérieur à la moyenne de la CC de la Dombes (7,6%) en 2015. Le taux de familles ressortissantes CAF ayant des revenus inférieurs au SMIC a baissé de façon notable entre 2014 et 2017 (de 42,5 à 33,6%) mais dans le même temps, les familles avec quotient inférieur à 735 € augmentaient légèrement (de 33,4% à 36,2%).

Le précédent projet social pointait une augmentation massive des ménages monoparentaux passant de 143 à 205 entre 2007 et 2012. En 2015, ce chiffre avait légèrement rebaisé, s'établissant à 196. Cela représentait 6,9% des ménages, ratio inférieur à ce qui est observé dans l'ensemble de la CC de la Dombes, dans l'Ain et plus largement en France. Les disparités peuvent être grandes entre les communes : 1,8% à Villette contre 10,6% à Chatenay.

2015	Nb de Ménages	Nb de ménages monoparentaux	Ratio
Chalamont	985	65	6,6%
Châtenay	141	15	10,6%
Châtillon la Palud	615	51	8,3%
Crans	113	10	8,8%
Le Plantay	192	9	4,7%
St Nizier le Désert	337	30	8,9%
Versailleux	162	11	6,8%
Villette s/ Ain	278	5	1,8%
Territoire	2 823	196	6,9%
<i>CC de la Dombes</i>	<i>15 263</i>	<i>1 151</i>	<i>7,5%</i>
<i>Ain</i>	<i>262 789</i>	<i>21 656</i>	<i>8,2%</i>
<i>France</i>	<i>29 011 926</i>	<i>2 830 882</i>	<i>9,8%</i>

Source : INSEE

Le nombre de bénéficiaires RSA reste encore faible mais est en augmentation et les travailleurs sociaux rencontrent des situations de plus en plus complexes. Du fait de coûts de loyers encore relativement bas comparativement à d'autres zones de l'attraction lyonnaise, le territoire commence à voir l'arrivée d'une population déclassée dont les revenus ne leur permettent plus d'habiter plus près de Lyon.

Les situations de fragilité ne sont au final pas un marqueur fort du territoire mais elles existent. Au 31/12/2018, le conseil départemental recensait par exemple 10 enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, 53 allocataires du RSA ou encore 64 personnes âgées bénéficiant de l'APA à domicile. La CAF recense par ailleurs au 31/12/2017 54 enfants de moins de 5 ans vivant dans une famille bénéficiant du RSA ou de l'AAH, chiffre qui a doublé en trois ans. Dans le même temps, il faut noter que le seul service d'aide alimentaire existant sur le territoire (Secours catholique) s'est arrêté faute de bénévoles, ce qui a aggravé la situation de certaines personnes.

Les services sur le territoire et leur évolution

Sans reprendre l'ensemble des services existant sur le territoire, il est utile de rappeler les évolutions majeures qui ont impacté en positif ou en négatif la vie des habitants ces dernières années.

▪ Des services nouveaux ou améliorés

Les collectivités locales ont mis en place ou ont été initiatrices de nombreux services ou équipements nouveaux. On peut citer des dispositifs à caractère social au sens large (logement Haissor à Chalamont, chèque loisirs enfants à Chalamont et à Crans, MSAP sur Chalamont et Châtillon-la-Palud), des équipements sportifs (skate part et city park dans plusieurs communes), des équipements structurants (nouvelle salle polyvalente à Crans, Espace culturel de rencontre à Châtillon-la-Palud, rénovation de l'école de musique de Chalamont...), marché sur Chalamont...



« Développement de services (maison de santé, médiathèque, crèche... Amélioration des équipements sportifs et publics (skate-park, école de musique, mairie, logements haissor ...) »

Des nouveaux services ont également été implantés par le secteur privé ou associatif : salle de sport à Chalamont, antenne Ain Domicile Service sur Chalamont, ouverture d'un restaurant-commerce au Plantay, supermarché à Chalamont, arrivée de la fibre sur plusieurs communes, ouverture d'une micro crèche à Chalamont fin 2019, implantation d'un 2ème dentiste et d'un ostéopathe sur Chalamont...



« Les besoins des jeunes sont d'avantage pris en compte »

▪ Des services disparus ou réduits

Ils sont moins nombreux mais l'impact n'est pas anodin : fermeture de petits commerces (dernier commerce de Chatenay, petite épicerie de centre-village à Chalamont...), réduction de services public (Gendarmerie, Poste), arrêt de médecins généralistes (Chalamont, Crans).



« Pas de médecin dans notre commune. De moins en moins de commerces »
(Châtillon la Palud)

▪ Zoom sur la vie associative

Il est toujours difficile de savoir le nombre exact d'associations actives sur un territoire. On peut l'estimer actuellement entre 110 et 120, ce qui constitue un ratio par rapport au nombre d'habitants à peu près conforme à la moyenne nationale. Une trentaine d'associations a été créée sur le territoire entre 2014 et 2018, ce qui est là-aussi proche que ce que l'on retrouve ailleurs en France (une création par an pour 1000 habitants). Toutefois, ces associations nouvelles ne sont plus forcément actives au bout de quelques années et certaines autres n'ont pas réellement d'impact sur la vie sociale du territoire (associations créées pour participer à un rallye par exemple). Un grand nombre de gens actifs dans les associations font le diagnostic que le bénévolat est en baisse. Ce constat se base sur les faits réels mais doit être nuancé car des formes d'engagements bénévoles peuvent se développer en dehors des associations anciennes du territoire. Il est cependant certain que le nombre d'associations est particulièrement faible dans certaines communes du territoire et notamment Chatenay, le Plantay ou encore St-Nizier-le-Désert.



« Beaucoup d'associations ont disparues dans le village... »
(St Nizier le Désert)

De façon globale, que l'on analyse la géographie physique, les activités humaines ou encore les flux de transport, le territoire conserve un caractère rural et relativement isolé qu'il est nécessaire de prendre en considération.



« Territoire où la voiture est indispensable pour consulter un médecin, faire ses courses, des activités culturelles et sportives... »

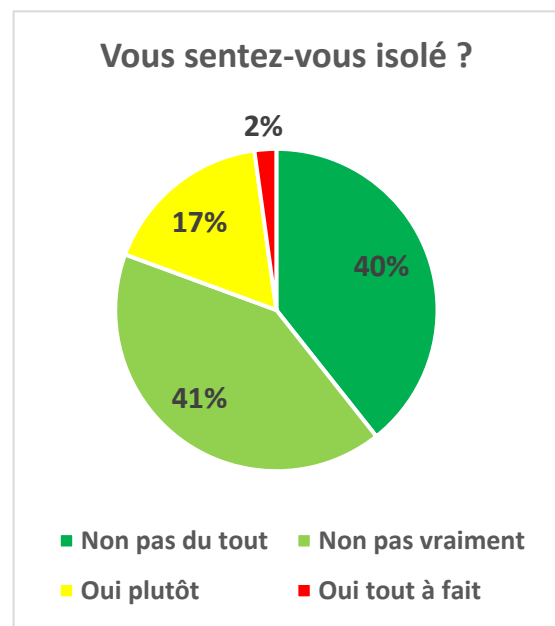
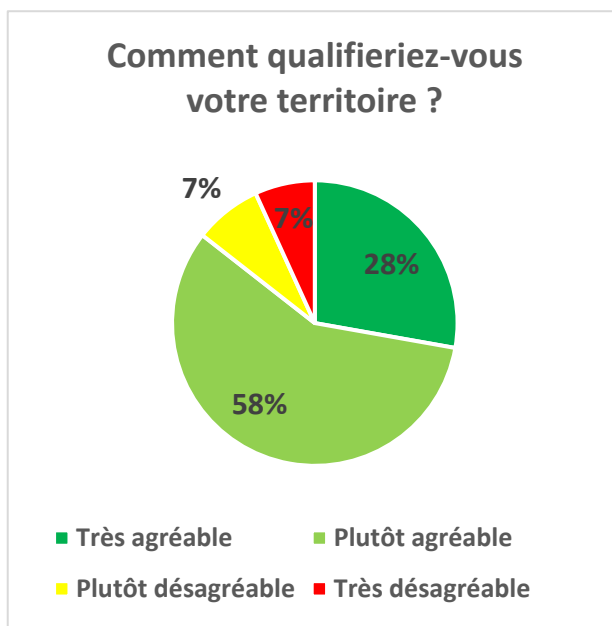
Je suis désormais véhiculée ce qui me permet d'être mobile mais sans véhicule, les personnes peuvent vite se retrouver dans une situation d'isolement que j'ai vécu avant d'obtenir mon permis de conduire il y a 2 ans



Les besoins et souhaits des habitants

Au-delà de ces éléments statistiques, parfois un peu anciens, le désir du centre social pour ce renouvellement de projet était vraiment de sonder la population dans leurs aspirations présentes. Nous l'avons fait via divers outils présentés plus haut et notamment le questionnaire complété par 373 habitants. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

▪ Un territoire où on se sent globalement bien



La première constatation de notre enquête est que dans sa grande majorité, la population trouve le territoire agréable. Sont mis notamment en avant un certain nombre de services et équipements appréciés qui ont enrichi le territoire ces dernières années (voir plus haut).

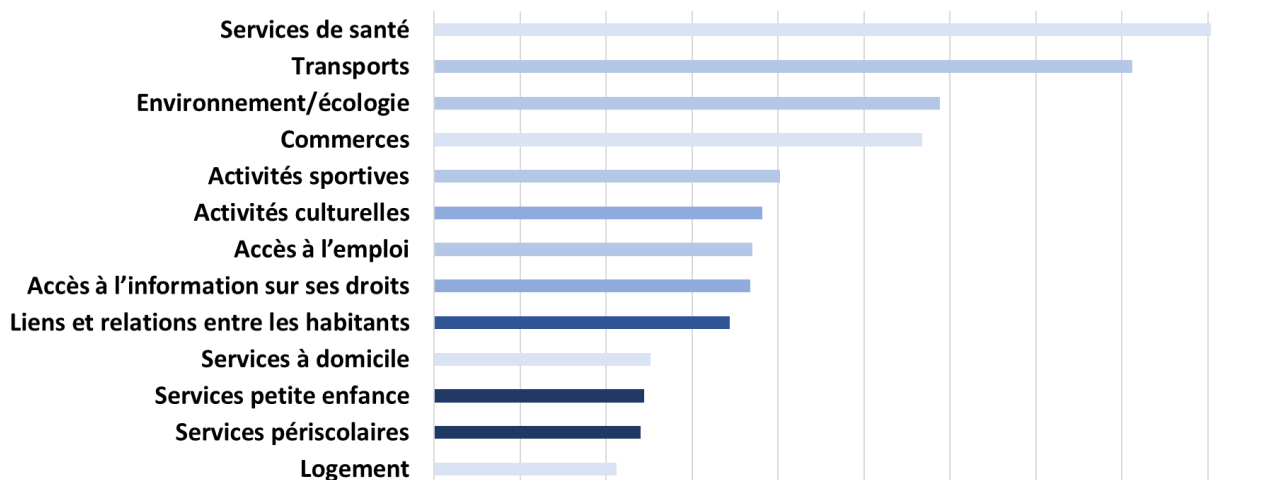


« C'est une région où il fait bon vivre »

Le sentiment d'isolement concerne 20% de la population sondée. On observe une plus grande proposition de personnes qui se disent isolées chez celles arrivées depuis moins d'un an et les jeunes de moins de 18 ans, mais pas chez les personnes de plus de 60 ans.

- Santé, transport... et environnement

Besoins prioritaires du territoire



Barre claire : action pas ou peu portée par le CS – barre foncée : action portée par le CS



« Médecins débordés car pas assez nombreux vu la population et donc RDV difficiles à obtenir !!! »

En ce qui concerne les besoins prioritaires, deux thèmes arrivent nettement en tête : les services de santé et le transport. Les habitants regrettent principalement le manque de médecins généralistes et de façon moins appuyée celle de spécialistes. Concernant les transports, les demandes les plus récurrentes concernent la mauvaise desserte vers certaines destinations (pas de liaison Chalamont - Ambérieu-en-Bugey, pas de navette Chalamont - gare de Meximieux...), l'absence complète de transport en commun sur certaines communes (St Nizier, Le Plantay) ou encore les horaires trop peu fréquents. Le fait que la thématique « Environnement/écologie » arrive en troisième position dans les besoins exprimés fut une surprise qui dénote certainement une prise de conscience d'une partie importante de la population sur les urgences en ce domaine. Dans le détail, nous nous sommes aperçus que cette priorisation était globalement partagée par l'ensemble de la population et n'était pas la marque d'une catégorie bien spécifique d'habitants.



« Le transport est important il n'y a pas de gare mais il y a juste le 132 et la navette qui ne passe pas assez régulièrement. »

De façon un peu fréquente, les habitants expriment des manques en termes de commerce ou d'activité culturelles et sportives de loisirs. Dans le détail, un manque un pointé par quelques personnes concernant les propositions pour les enfants de moins de 6 ans. Au niveau sportif, les demandes concernent plutôt les sports féminins et collectifs. Le besoin d'une salle multisport sur le territoire est revenu à plusieurs reprises.



« Pouvoir avoir un gymnase pour avoir d'autres activités sportives (Volley ball/ gymnastique...) »

Globalement, on fait le constat que ces besoins prioritaires correspondent à des champs sur lesquels le Centre social est actuellement pas ou peu actif, ce qui pose la question de l'investissement sur ces thématiques. A contrario, les domaines de compétences du centre social (petite enfance, périscolaire, Lien social...) ne laissent pas apparaître de besoins criants.



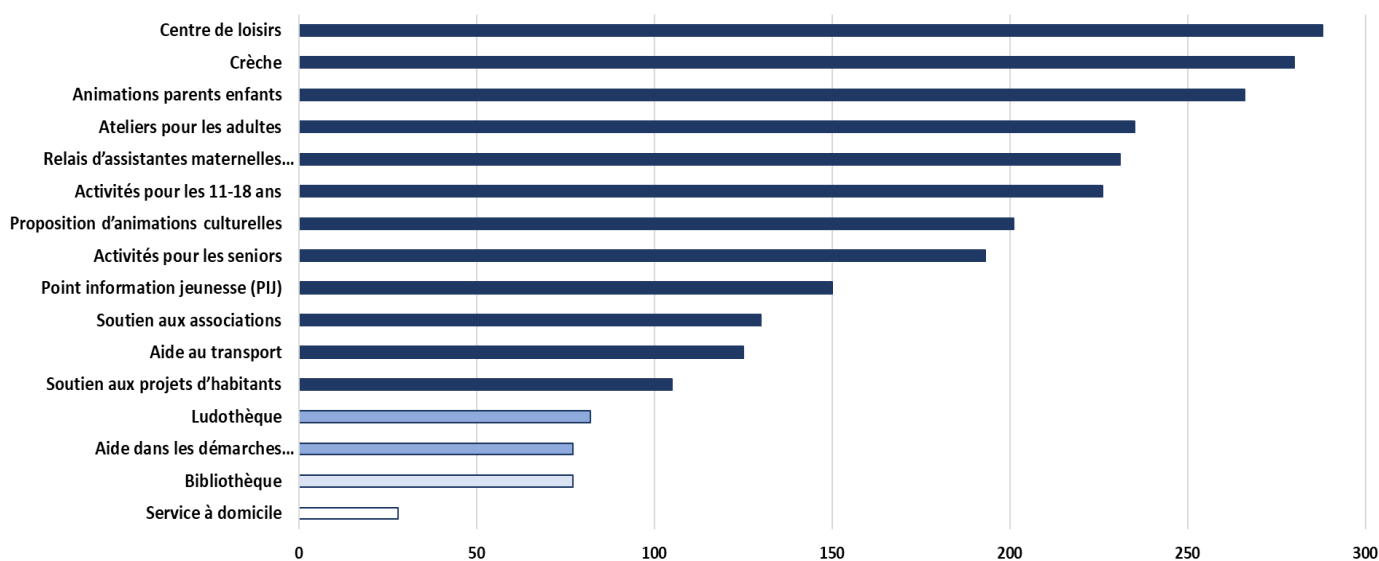
« J'habite Chalamont et je trouve qu'il manque des activités pour les moins de 5 ans du coup obligés d'aller sur Ambérieu »

La vision du Centre social Mosaïque par les habitants

Un des objectifs du questionnaire diffusé auprès de la population était de mieux connaître l'image qu'avait le Centre social auprès des habitants, adhérents ou non. Il en ressort trois conclusions principales

Les habitants ont une vision des activités du centre social relativement conforme à la réalité. Les actions concernant l'enfance et la famille arrivent sans surprise en tête (le centre de loisirs est repéré par 85% des répondants). Il est cependant intéressant de noter que des actions moins régulières (propositions culturelles) ou relativement nouvelles (activités pour les seniors) sont plutôt connues.

« Quels sont les activités/services du Centre social Mosaïque ? »



16 propositions (dont des activités non faites par le centre social) - Nombre illimité de réponses
340 répondants

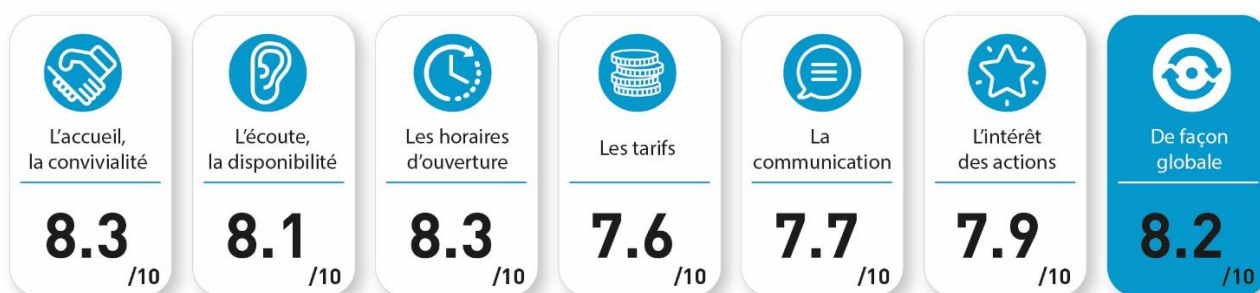
Barre claire : action pas ou peu portée par le CS – barre foncée : action portée par le CS



« Je constate globalement que le centre social est un lieu de vie intense et très fréquenté par toutes les générations. Peu demandeuse pour l'instant, je constate que c'est un succès. »

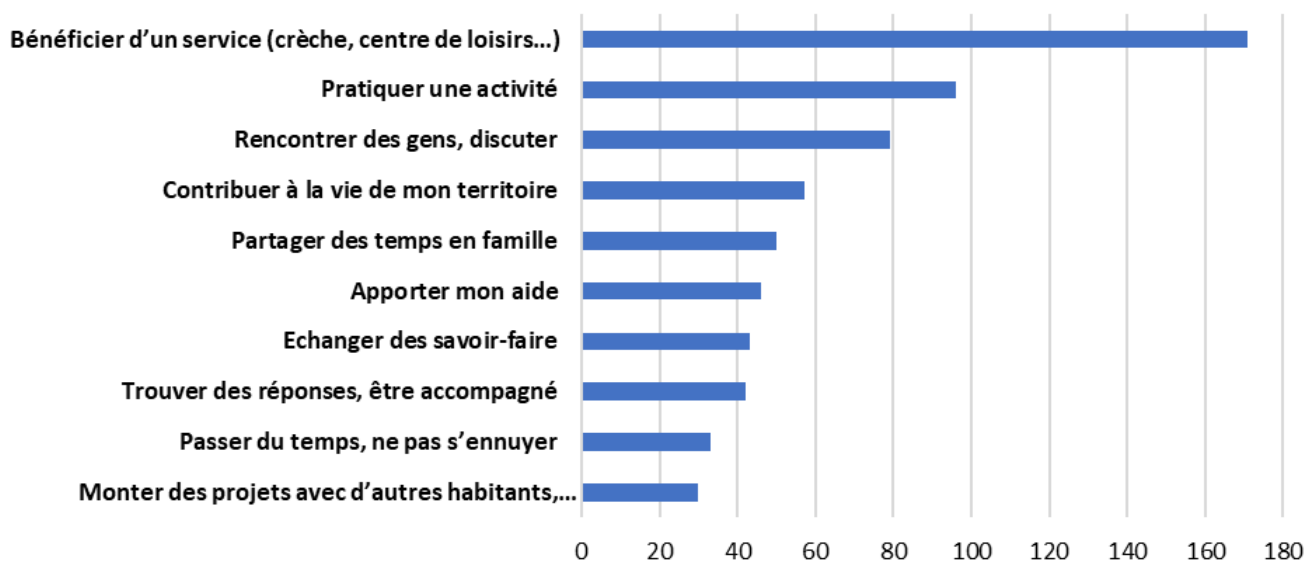
L'action du centre social est évaluée positivement. Il était demandé de donner une note sur 10 sur 6 critères et de façon globale. Cette dernière s'élève à 8,2, les autres s'échelonnent entre 7,7 et 8,3. La plus faible note correspond aux tarifs sans qu'on puisse être plus précis (tarifs globalement trop hauts ? Mauvaise répartition en fonction des revenus ?). Le score un peu plus bas sur la communication recoupe des remarques régulières d'habitants, de natures diverses (pas d'information sur certains événements, communication trop touffue...). Les autres critiques qui sont détaillées concernent essentiellement le manque de place au multi accueil ou à l'accueil de loisirs sur les mercredis et les vacances, ainsi que les périodes de fermeture de ces services.

« Comment évaluez-vous la qualité de ce que fait le Centre social Mosaïque ? »



La raison principale qui amène les gens à fréquenter le Centre social reste encore essentiellement le fait de bénéficier d'un service. Les motivations concernant la rencontre, la contribution à la vie du territoire, l'échange de savoir-faire – éléments fondamentaux pour un centre social – sont citées par un nombre plus réduit d'adhérents. Beaucoup d'habitants ne perçoivent pas la variété des rôles d'un centre social : alors qu'ils avaient la possibilité de donner jusqu'à 5 réponses, ils en ont donné en moyenne 2,2.

« Pour quelles raisons fréquentez-vous le Centre social ? »



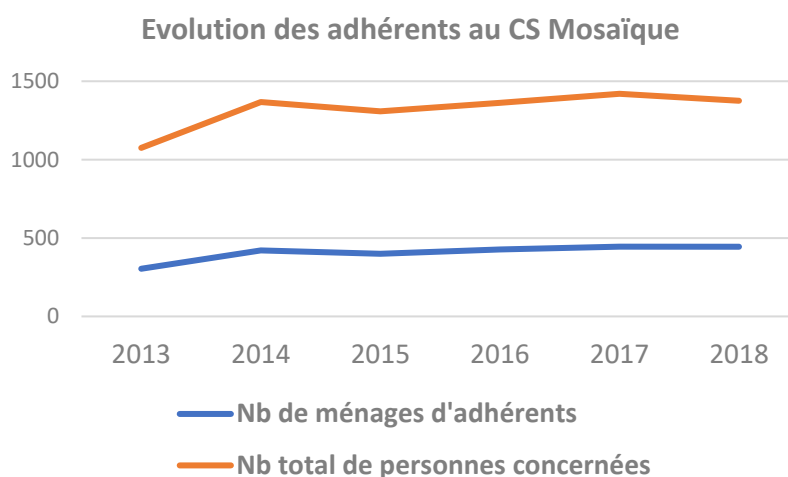
10 propositions (dont des activités non faites par le centre social) – 5 réponses maximum
292 répondants

5. Photo de l'association Centre social Mosaïque

La photo des usagers du centre social

▪ Un nombre d'adhérents stable

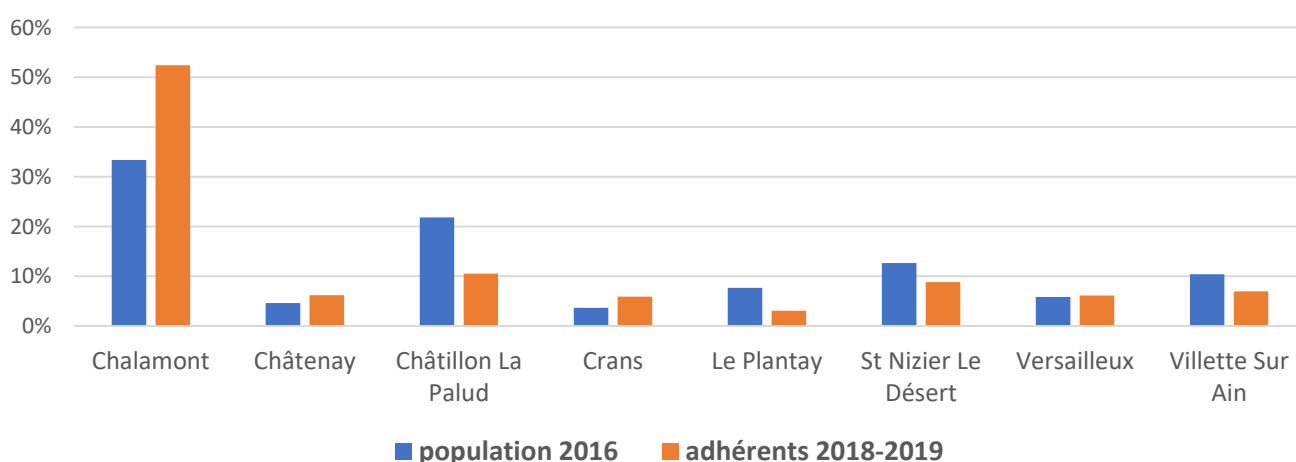
Après une augmentation importante en 2014 suite notamment à l'ouverture des services petite enfance, le nombre d'adhérents s'est stabilisé ces dernières années. Il faut noter que certaines personnes fréquentent le centre social sans être adhérentes et que ce nombre a certainement augmenté ces dernières années (développement d'actions seniors conduites avec des partenaires, extension des permanences de travailleurs sociaux, armoire à dons...).



▪ Une prédominance de Chalamontais... qui tend à s'estomper.

Si on compare la population et les adhérents du Centre social à la population des communes, la surreprésentation de Chalamont reste nette. Deux éléments simples d'explication à ce phénomène : la situation des locaux sur la commune et l'accueil périscolaire qui reste le plus gros service du centre social en nombre d'adhérents. Crans et Chatenay sont également un peu plus représentés, contrairement à St-Nizier-le-Désert, Chatillon-la-Palud et Villette-sur-Ain, ces deux communes étant comme, on le sait, en partie tournées vers la Plaine de l'Ain de par leur situation géographique.

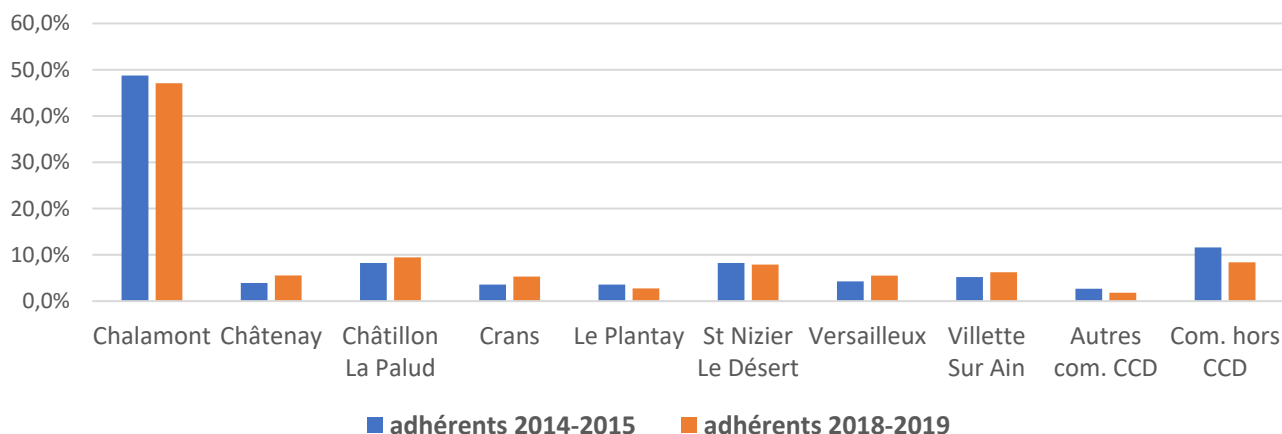
Comparaison population/adhérents au CS Mosaïque par commune



Note : le nombre d'adhérents est celui des individus (pas des ménages) – Seuls les adhérents des 8 communes ont été retenus pour ce graphique pour mieux comparer avec la population

Sur les quatre dernières années, la part des adhérents de Chalamont s'est cependant un peu tassée, passant de 49% à 47% entre 2014-15 à 2018-19. Cette évolution prolonge une courbe déjà entamée depuis de nombreuses années puisque les Chalamontais représentaient environ les deux tiers des adhérents en 2007. A l'exception de St-Nizier-le-Désert et du Plantay, toutes les autres communes de l'ex canton de Chalamont ont également progressé en proportion et en nombre d'adhérents sur les quatre dernières années. A contrario les autres communes sont moins représentées, ce qui est somme toute cohérent avec le projet du Centre social. On peut cependant noter que la part des autres communes de la Communauté de communes de la Dombes a elle aussi régressé : la fusion de 2017 n'a donc pour l'instant pas eu d'impact en termes d'élargissement géographique des adhérents.

Evolution du lieu d'habitation des adhérents au CS Mosaïque



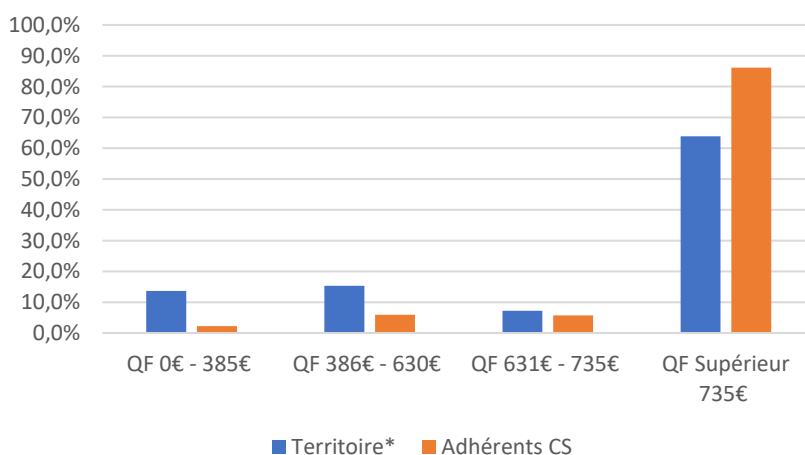
Note : le nombre d'adhérents est celui des individus (pas des ménages)

Des ménages à faibles revenus peu touchés

En comparaison, via les quotients familiaux, les revenus de l'ensemble des habitants (ressortissants CAF) et ceux de nos adhérents, on constate que le Centre social touche peu les familles ayant des faibles QF.

C'est un constat qui n'est pas nouveau mais nous n'avons pas d'éléments statistiques pouvant vérifier si le décalage s'amplifie ou se résorbe. Celui-ci peut s'expliquer en partie par le fait qu'un grand nombre de familles adhérent au Centre social pour des besoins de garde. On peut penser qu'une partie des familles ayant des bas revenus n'ont pas d'activité professionnelle pour au moins un des conjoints et par conséquent ont moins de besoin de garde. Toujours est-il que cette sous-représentation des personnes à bas revenus peut

Comparaison revenus habitants/adhérents 2017



interroger sur l'adaptation de nos tarifs. On remarque par exemple que le multi accueil dont la grille de tarification définie au niveau national est très large (ratio de 1 à 11) accueille une population un peu plus hétérogène en termes de revenus que les autres activités du Centre social.

La photo fonctionnelle et structurelle du centre social

Le Centre Social Mosaïque est une association de loi 1901 créée en 1981. Son siège social est situé au 31, place des écoles – 01320 CHALAMONT. C'est à cette adresse que se trouvent les locaux d'accueil des publics, tout en gardant à l'esprit que l'action du centre social se développent ponctuellement sur l'ensemble des communes du territoire par des mises à dispositions ponctuelles de locaux (salles municipales, écoles...) ou des événements à l'extérieur. Depuis le 26 août 2019, le Centre gère également un nouvel équipement Petite Enfance situé au 39 rue de l'Etang à Marlieux, à proximité de la gare.

▪ La vie associative

Les statuts stipulent que le Centre social est géré par un Conseil d'administration qui comprend plusieurs collèges distincts :

- Un collège de membres adhérents « famille » composé de 9 à 17 représentants des usagers (soit 9 à 17 voix).
- Un collège de membres adhérents « personnes morales » : composé de 4 représentants d'associations de la Communauté de communes de la Dombes au maximum. (Soit 4 voix maximum)
- Un collège de membres de droit acteurs du centre social composé de :
 - 2 représentants de la mairie de Chalamont au maximum (soit 2 voix maximum)
 - 2 représentants de la Communauté de Communes de la Dombes au maximum (soit 2 voix maximum)
- Un collège de membres consultatifs (sans droit de vote en conseil d'administration) avec :
 - 4 membres, au maximum, issus des membres adhérents « famille » (Soit 0 voix maximum en conseil d'administration)
 - 4 représentants au maximum des communes de la Communauté de Communes de la Dombes non déjà représentées dans le collège des membres de droit acteurs du centre social (Soit 0 voix maximum en conseil d'administration).

Le CA se compose donc au maximum de 33 personnes, 25 membres élus et 8 membres consultatifs.

En juin 2019, 29 personnes étaient membres du Conseil d'administration.

Membres votants	Membres adhérents « famille »	Angleski Céline (Chalamont)
		Barba Alice (Villette-sur-Ain)
		Bihezande Maéva (Chalamont)
		Bufferne Ludivine (Crans)
		Chanel Florence (Versailleux)
		Bussery Clévenot Noëlle (Crans) - Trésorière
		Cormorèche Yvonne (Chalamont)
		Durand Emmanuelle (Chalamont) Vice-Présidente
		Granger Laurence (Chalamont)
		Legendre Sylvie (Chalamont)
		Parcerisas Frédéric (Chalamont)
		Pont Jérôme (Versailleux)
		Rongier Laetitia (Chalamont) - Secrétaire
		Roux Sylvie (Chalamont) - Présidente
		Vezant Jean Michel (Châtenay) - Trésorier adjoint
	Membres adhérents « personnes morales »	Blanchon Jean-François (CM4C)
		Maure Joëlle (Comité des fêtes - Chalamont)
		Delwal Fabien (US Dombes)
	Membres de droit	Bernillon Françoise (CC de la Dombes)
		Lacroix Monique (CC de la Dombes)
Gueynard Edwige (Commune de Chalamont)		
Llobet Benjamin (Commune de Chalamont)		

Membres consultatifs	Membres adhérents « famille »	Curt Chrystèle (Châtenay)
		Entiope Emmanuelle Catherine (Châtillon La Palud)
		Perret Catherine (Villette Sur Ain)
	Elus de communes de la CC de la Dombes	Broyer Josiane (Le Plantay)
		Millet Jean Michel (Châtillon La Palud)
		Otheguy Danielle (Le Plantay)
		Dubois Stéphanie (Villars-les-Dombes)

Quatre places étaient donc vacantes : trois chez les adhérents familles (dont une place en consultatif) et une place dans le collège association. Ce nombre reste stable par rapport à 2015 même si un renouvellement important des membres adhérents famille a eu lieu, notamment au cours de l'année 2017. Les huit communes du territoire historique sont actuellement représentées au Conseil d'administration parmi les membres familles et/ou élus. Les habitants ou représentant de Chalamont représentent la moitié du CA alors que la population de cette commune centre ne totalise qu'un tiers des habitants. Cette surreprésentation, fruit du passé et fortement induite par le lieu d'implantation du siège, était à peu près la même il y a 4 ans. Statutairement, le Conseil d'administration doit se réunir au moins 3 fois par an. Dans les faits 6 à 7 rencontres ont lieu chaque année, ce qui fait de cette instance un lieu d'échange riche permettant une réelle implication.

Le Conseil d'administration confie la gestion régulière et la préparation des prises de décision à un Bureau composé au maximum de 6 personnes réélues chaque année. Il est actuellement composé de 5 personnes (voir tableau ci-dessus). Le poste de secrétaire adjoint est actuellement vacant, signe que les contraintes de la participation au Bureau sont réelles. De fait, le Bureau s'est réuni en session officielle 6 à 8 fois par an ces dernières années, ce à quoi il faut ajouter une rencontre hebdomadaire d'une heure pour les membres qui en ont la possibilité. Ce rendez-vous régulier ainsi qu'un « Mosaïqu'Flash » adressé par le Directeur chaque semaine donne aux membres du Bureau une très bonne connaissance des réalités du Centre social.

Aux administrateurs s'ajoutent d'autres bénévoles qui participent bénévolement au projet du Centre social de multiples façons en fonction de leurs compétences et envies : participation à des commissions, bricolage, transport de personnes, confection de repas, rangement de l'Armoire à dons, animation d'ateliers, aide ponctuelle sur un événement, etc. En 2018, nous avons estimé qu'environ 150 personnes avaient été bénévoles régulièrement ou ponctuellement au centre social pour un total de 2900 heures sur l'année.

▪ **L'équipe salariée**

Au 1er septembre 2019, l'équipe salariée était composée de 26 salariés (23 femmes et 3 hommes) représentant 22,8 ETP, contre 20 salariés (17,7 ETP) quatre ans plus tôt. Cette progression s'explique essentiellement par la mise en service de l'Espace petite enfance de Marlieux qui a amené l'embauche de 4 salariées supplémentaires en août 2019. A cette équipe de permanents s'ajoutent chaque année des animateurs vacataires, souvent des jeunes du territoire, recrutés à l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Sur les 26 permanents, 23 bénéficient de contrat à durée indéterminée (CDI). Les trois salariés étaient en CDD en contrat aidé (CAE Parcours emploi compétence) au 1er septembre 2019.

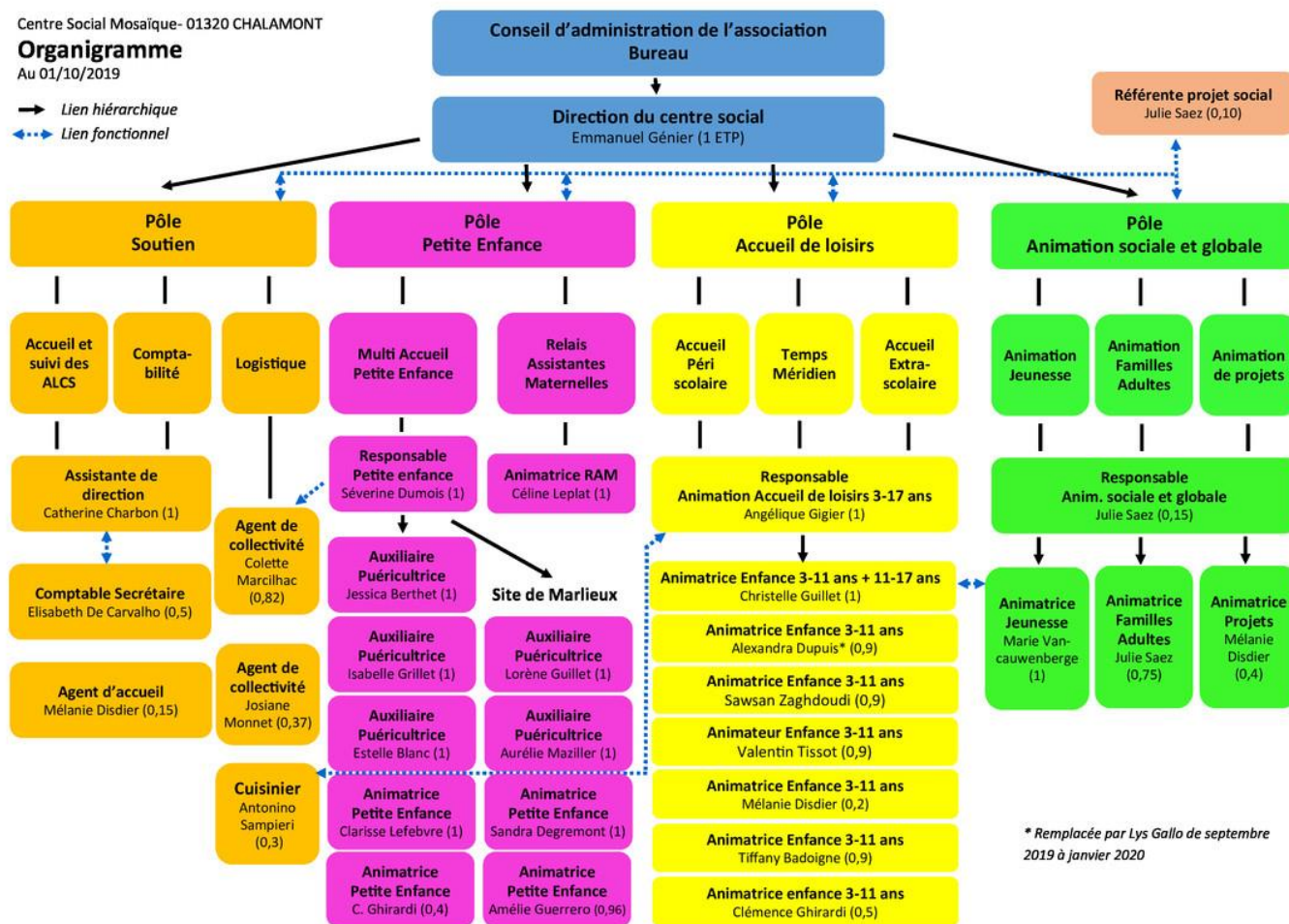
Par ailleurs, le Centre social accueille chaque année de très nombreux stagiaires dans des contextes variés (stages de 3ème, CAP Petite enfance, CAP service aux personnes, Bac SAPAT, BTS économie sociale et familiale...). Il s'agit très souvent de personnes du territoire, jeunes en formation initiale ou personnes en reconversion professionnelle.

Organigramme

Au 01/10/2019

→ Lien hiérarchique

↔ Lien fonctionnel



■ Une activité d'une grande diversité

Du fait de la configuration du territoire et de l'ancienneté de l'association, le Centre social a agrégé au fil des années un grand nombre d'outils au service de l'animation sociale du territoire.

- Des services petite enfance : Multi-Accueil Petite Enfance et une micro crèche, deux Relais Assistantes Maternelles
- Des services enfance (3-11 ans) : accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, animation du temps méridien pour les enfants scolarisés à Chalamont...
- Animation Jeunesse : activités de loisirs, accompagnement de projet jeunes, Point information jeunesse
- Animation pour les familles et actions de parentalité
- Actions spécifiques pour les seniors
- Animation globale : animation culturelle, soutien à la vie associative...
- Activités Loisirs Culture Sport

Le détail des actions menées est disponible dans notre rapport d'activité annuel.

Cette diversité est une vraie opportunité parce qu'elle permet un travail en transversalité permettant d'apporter de la cohérence aux actions menées sur le territoire. Elle demande aussi à tous les acteurs du centre social, salariés et bénévoles, une attention quotidienne afin de ne pas se cantonner à son cœur de métier mais penser des liens, des ponts avec les autres secteurs.

▪ **Un travail de partenariat permanent**

L'action du centre social n'est possible que parce qu'elle est soutenue par des partenaires publics avec qui se bâtissent des projets et qui participent financièrement à leur mise en œuvre

- La CAF de l'Ain
- La Communauté de Communes de la Dombes
- Les communes et notamment celle de Chalamont
- Le Conseil départemental
- La MSA
- L'Etat pour les emplois aidés

Le projet 2016-2019 a vu certaines évolutions dans ces partenariats

- Changement de périmètre et de compétences de la communauté de communes
- Retour de certaines compétences aux communes (enfance et jeunesse notamment)
- Fin de certains financements ponctuels : CARSAT, Conseil Régional
- Développement de certains partenariats : MSA ; Conseil départemental sur certains dispositifs (Conférence des financeurs, Groupe ressources RSA)

Au-delà de ces partenaires financiers, l'action du centre social n'a de sens que si elle est partagée et menée en collaboration avec d'autres acteurs du territoire :

- Les établissements scolaires accueillant les enfants du territoire (écoles primaires et collèges notamment).
- Les associations du territoire
- Les autres acteurs socioéducatifs de la communauté de communes de la Dombes
- Le réseau des centres sociaux, aux échelles départementale, régionale voire nationale.
- Les acteurs du monde privé, même si les relations restent plus lointaines.

6. Le plan d'action

Au sortir d'un projet social 2016-2019 très complet, très fourni mais finalement assez peu assimilé par les habitants et même les bénévoles et salariés de l'association, une des volontés premières était que ce nouveau projet social soit plus facilement compréhensible.

Les choix suivants ont donc été actés :

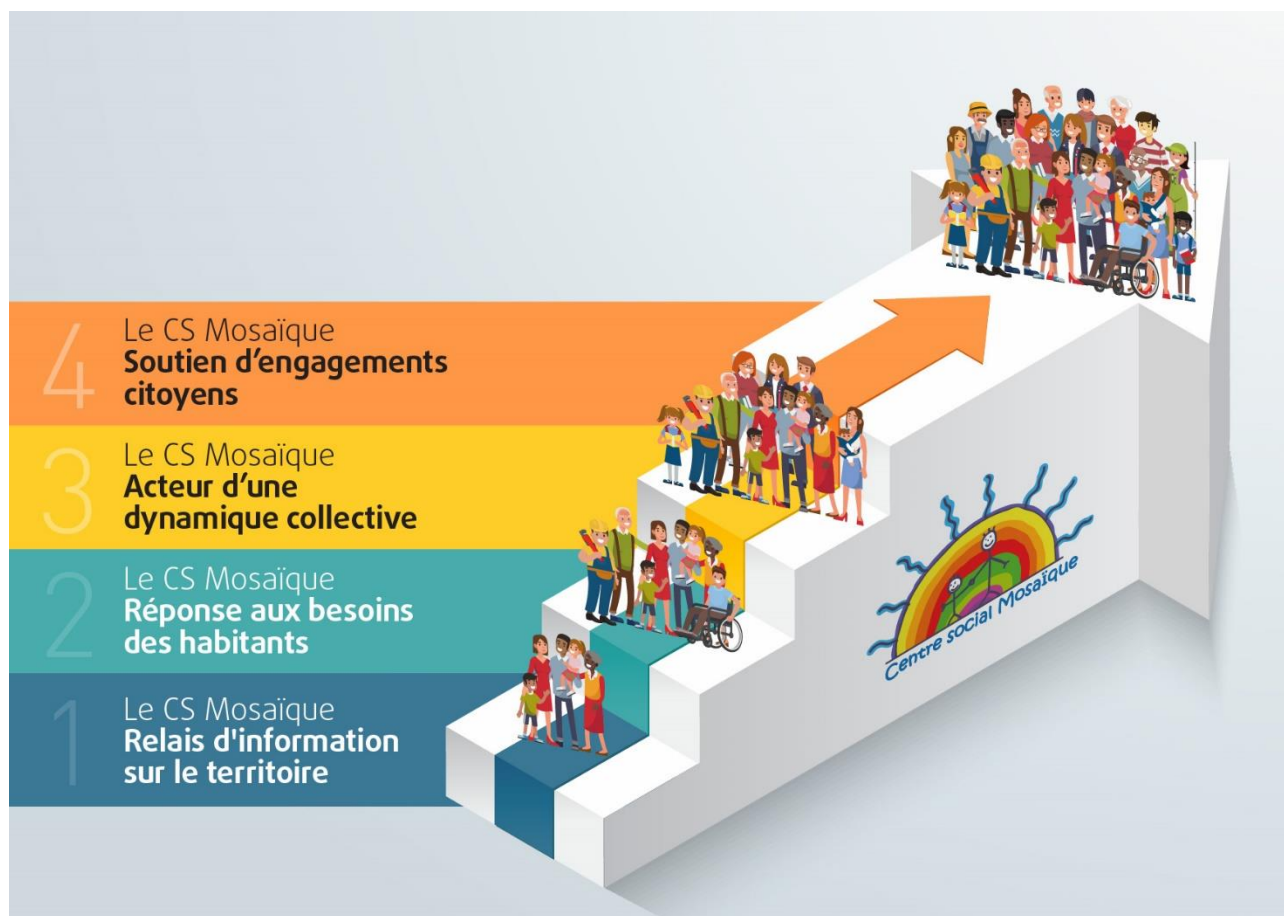
- **Un projet plus synthétique**, où les actions prioritaires seraient moins nombreuses et donc plus facilement assimilables. Cela ne veut pas dire que l'action du centre social va se réduire, mais restreindre volontairement les objectifs affichés permettra de mieux les suivre au cours des quatre années à venir et de réduire le risque de dispersion.
- **Un « slogan »** comme fil conducteur de ce nouveau projet social :



- Volontairement, il ne cite pas d'action concrète pour mettre l'accent sur ce que devrait être davantage le Centre social Mosaïque dans les années à venir. Nous avons fait le choix d'un double niveau de lecture : « Agitateur de territoire » est mis en avant parce que nous voulons affirmer notre volonté de participer aux débats et enjeux publics, et ne pas être qu'un pourvoyeur de services. Comme cette formule peut apparaître un peu agressive, elle est adoucie par la phrase complète qui est plus proche du rôle que nous tenons déjà : « Agitateur d'idées, animateur de territoire »
- **4 axes qui ont une cohérence entre eux** et qui peuvent donc être expliqués et intégrés plus facilement.
- **5 « fils rouges » très concrets** qui viennent compléter des axes qui restent très globaux voire assez abstraits. Ces points d'attention transversaux se veulent un moyen d'entrer plus facilement dans ce Projet social, voire de s'y impliquer par le biais de commissions.

D'un point de vue géographique, le « territoire » principal d'intervention du Centre social Mosaïque reste bien à ce jour celui du précédent projet, à savoir les huit communes de l'ancien canton de Chalamont. Les actions que nous mènerons à Marlieux et dans les communes environnantes seront bien sûr en cohérence avec le Projet social mais notre implication moindre sur ce nouvel espace en fait une zone particulière, au moins pour les quelques années à venir.

• 4 axes prioritaires



Le Centre social Mosaïque a fait le choix de définir 4 axes prioritaires pour les prochaines 4 années, avec une gradation entre ces axes : l'implication/l'investissement des habitants. Cet investissement peut être relativement faible dans l'axe 1, mais primordial dans l'axe 4.

AXE 1 : Le CS Mosaïque Relais d'information sur le territoire

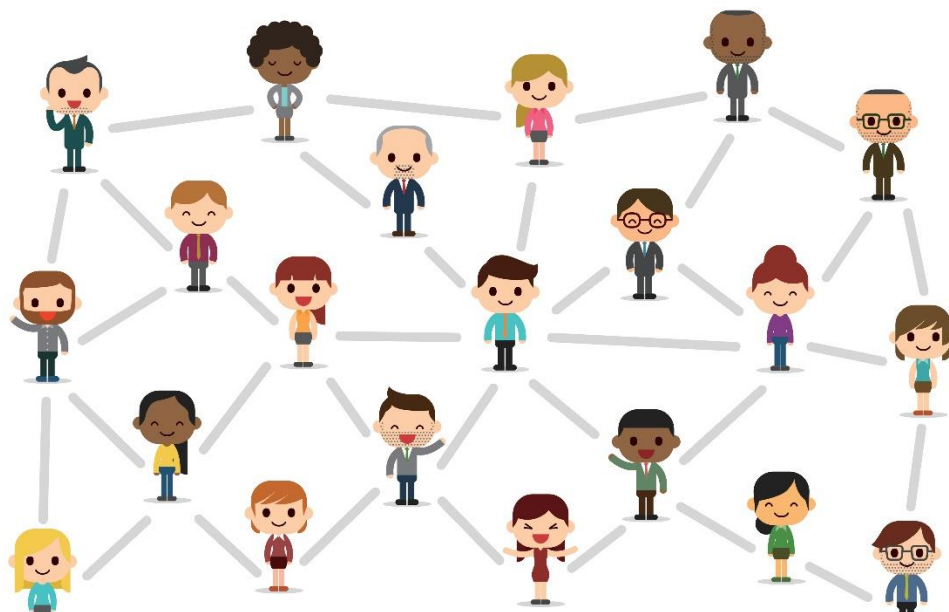
Les constats

Le Centre social a toujours été de fait un relais d'information mais deux éléments principaux nous ont amené à en faire un enjeu prioritaire.

- Avec les fusions des communautés de communes, il n'existe plus d'entité administrative correspondant au territoire des huit communes sur lesquelles le centre social est essentiellement implanté. L'ancienne Communauté de communes du canton de Chalamont capitalisait des informations à son échelle (liste des associations, etc...). Même si la Communauté de communes a repris en partie ces prérogatives, il nous est apparu utile de recenser et relayer une information de proximité.
- Le diagnostic a pointé que certaines des grandes préoccupations des habitants portaient sur les thématiques sur lesquelles le CS est actuellement peu impliqué (Santé et transport notamment). Même s'il n'est pas impossible que Mosaïque développe à l'avenir des actions sur ces domaines, il est apparu que certaines réponses du territoire, sur ces domaines et sur d'autres, étaient méconnues et qu'un effort pouvait être fait pour les relayer.

L'objectif général

Permettre aux habitants de mieux connaître l'ensemble des richesses et services de leur territoire.



Les actions à mener

- Être en veille régulière sur tous les champs d'action du Centre social en allant chercher l'information auprès des sources spécialisées, mais aussi des habitants.
- Elaborer, tenir à jour et mettre à disposition des habitants un répertoire des services de santé existant sur le territoire et dans les communes environnantes.
- Elaborer, tenir à jour et mettre à disposition des habitants un répertoire des associations du territoire et de leurs principales activités.
- Permettre à chaque habitant de connaître ses droits et de les faire valoir, en apportant une information de premier niveau et en redirigeant vers des instances spécialisées : maison de service au public (MSAP), Comités communaux d'action sociale (CCAS), travailleurs sociaux, conciliateur de justice...
- En tant que « relais mobilité », recenser les solutions permettant à chaque habitant de pouvoir se déplacer librement sur le territoire et au-delà (transport en commun, covoiturage, modalités pour passer le permis de conduire...).



« Je ne suis pas assez renseignée concernant les moyens de déplacement de type covoiturage pour se rendre au marché ou autre activité »

- En tant que « Point information Jeunesse », porter une écoute particulière aux jeunes de 11-30 ans du territoire afin de les accompagner (orientation scolaire, emploi, santé...).
- En lien avec les communes du territoire, porter une attention particulière à l'information de deux catégories de la population : les nouveaux arrivants et les familles accueillant un nouvel enfant.



« Très souvent, nous avons des droits mais nous les ignorons »

Concernant cet axe, l'habitant peut n'être que « consommateur d'information ». Cependant, ces premières prises de contact sont autant de portes d'entrée qui mettront des habitants en lien avec le Centre social, donnant l'occasion par la suite de collaborer sur d'autres projets plus impliquants.

AXE 2 : Le CS Mosaïque Réponse aux besoins des habitants

Les constats

Le Centre social est actuellement connu et reconnu par la population et les partenaires d'abord par les « services » qu'il rend à la communauté. Il est attendu sur ses domaines de compétences traditionnels et même si le diagnostic n'a pas révélé de manque notable, le Centre social se doit de fournir des services de qualité optimale et accessible au plus grand nombre, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement pour des raisons qui peuvent être diverses (méconnaissance, manque de transport, difficulté financière...).

Par ailleurs, les réflexions concernant ce nouveau projet social n'ont pas abouti à l'intention de mettre en place de nouveaux champs d'activité importants, notamment parce que les moyens humains et logistiques actuels ne le permettent pas. Cependant, le Centre social souhaite prendre sa part pour répondre à certaines problématiques soulevées (accès aux droits, aide alimentaire...) en collaboration avec d'autres acteurs du territoire.

L'objectif général

Apporter un service de qualité sur les domaines de compétences du centre social en travaillant de façon plus étroite avec des partenaires et des habitants du territoire.



Les actions à mener

Conforter les actions déjà en place

- Maintenir le niveau de service petite enfance, en participant à l'équilibre entre offre et demande en accueil collectif ou individuel sur le territoire, en garantissant une qualité d'accueil optimale des enfants et de leurs familles, en recherchant la mixité et l'accompagnement des familles les plus fragiles.
- Accueillir dans les meilleures conditions les enfants en accueil périscolaire et extrascolaire en prenant en compte la hausse actuelle des habitants, la rénovation de l'école de Chalamont et s'appuyant sur des échanges de qualité avec les autres acteurs sur le champ de l'enfance (continuité éducative, PEDT).

- Confirmer notre action auprès des jeunes de 11 à 30 ans au-delà de la proposition d'action de loisirs, en renforçant nos échanges avec cette tranche de la population en allant à leur rencontre sur le terrain ou via les réseaux sociaux
- Poursuivre et amplifier la dynamique lancée auprès des publics seniors en proposant des actions adaptées aux différents âges, en cultivant l'intergénérationnel, en valorisant l'expérience de vie et les savoir-faire à partager, en ayant une attention particulière aux personnes âgées isolées...

Proposer de nouvelles actions pour combler des manques exprimés ou renforcer les potentialités du territoire

- Améliorer l'accessibilité des habitants du territoire à de l'aide alimentaire par la création d'un dispositif sur le territoire et/ou la meilleure connexion avec les services existants aux alentours.
- Améliorer l'accès aux droits des habitants en complément des dispositifs existants sur le territoire et notamment de la MSAP (mise à niveau informatique, renforcement des liens avec les partenaires sociaux, rencontre des CCAS du territoire...).
- Participer à la mise en place d'une antenne de la ludothèque intercommunale à Chalamont.



« Compte tenu que toute démarche devrait être faite par internet, une aide aux personnes âgées serait à envisager, gratuitement, et en petit comité. »

Mettre en place des modalités de fonctionnement permettant au plus grand nombre d'habitants d'avoir accès aux services proposés et de s'y impliquer.

- Remettre à plat l'ensemble du système de tarification afin d'être le plus en phase possible avec les réalités socio-économiques des habitants.



« Les minibus : belle initiative ! »

- Faire en sorte que la question de la mobilité ne soit pas un frein à la participation en continuant à proposer des solutions de transports chaque fois que cela est possible (minibus, covoiturage...) et des actions délocalisées sur l'ensemble du territoire.
- Trouver pour chaque action énoncée ci-dessus le moyen le plus adapté d'impliquer des habitants dans la mise en œuvre mais aussi les évolutions et améliorations à apporter.

AXE 3 : Le CS Mosaïque Acteur d'une dynamique collective

Les constats

Notre territoire, comme bien d'autres territoires, accueille une population variée, évolutive, avec des modes de vie divers qui ne facilitent pas toujours l'échange et la rencontre. L'impression générale qui domine, ici comme ailleurs, est que les gens sont de plus en plus individualistes, habitent dans une commune sans s'y investir, demandent des services sans vouloir s'y impliquer, etc. De fait, des craintes ou des méfiances peuvent exister en raison de la différence d'âge, de culture, d'activité, de milieu social, d'ancienneté de présence sur le territoire... De fait, de nombreuses personnes vivent sur le même territoire en s'ignorant, ce qui en amoindrit fortement la richesse humaine.

L'enjeu de la rencontre est donc primordial et au cœur d'un projet de centre social. Des efforts en ce sens ont été menés lors des précédents projets sociaux, ils sont à poursuivre car il s'agit d'un travail de très longue haleine. Les actions envisagées dans le cadre des Axes 1 et 2 de ce projet ne permettent pas forcément d'atteindre cet objectif car il s'agit essentiellement de réponse individuelle ou correspondant à une catégorie bien ciblée de la population (famille avec petits enfants, personnes âgées...). Il est donc nécessaire de réfléchir à des actions permettant de casser des cloisons invisibles et de brasser la population.

L'objectif général

Renforcer l'envie « d'aller vers l'autre » et de participer à des actions collectives afin de renforcer le Vivre Ensemble de notre territoire, porteur d'une meilleure qualité de vie.



Les actions à mener

Multiplier les temps propices à la rencontre et à l'acceptation de la différence

- Poursuivre l'organisation de temps forts ouverts à tous (Carnaval, fête du jeu, repas de l'été, Rêves de cirque...).
- Continuer à accueillir au sein du centre social des ateliers portés par des habitants permettant la valorisation des savoir-faire locaux (club photos, Dombes Génération Oxygène, Les Bricolottes, Patchwork, Table d'hôtes, Mes produits au naturel... ainsi que tous les projets à venir).

- Réfléchir aux moyens de générer et renforcer des relations durables entre les habitants, au-delà de ce qui peut se vivre via le Centre social (rencontre chez l'habitant...).



« Que le Centre social Mosaïque continue toute ses activités ludiques et conviviales ! »

Favoriser l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire

- Organiser de façon systématique un accueil des personnes nouvellement arrivées sur le territoire, en lien étroit avec les municipalités.
- Organiser des événements ponctuels permettant la rencontre entre nouveaux habitants et habitants installés depuis plus longtemps désireux de faire connaître leur territoire.



« C'est dur de créer des liens quand on vient d'arriver sur le territoire... Peut être un accueil de tous les nouveaux habitants du territoire, 1 à 2 fois par an, au Centre Socioculturel... »

« Manque de partages de connaissances concernant la vie ici (exemple : ballade et sentiers pour ballades pédestres ou en vélos...) »



Renforcer l'envie de « passer la porte » du Centre social

- Repenser l'entrée extérieure du Centre social afin qu'elle soit plus accueillante et plus informative sur ce qui y est proposé.
- Se donner les moyens d'assurer un accueil de qualité à tout habitant, adhérent ou non du Centre social en combinant convivialité, efficacité et confidentialité.



« Multiplier les relations intergénérationnelles pour favoriser l'entraide et la veille bienveillante auprès des publics fragilisés »



AXE 4 :

Le CS Mosaïque Soutien d'engagements citoyens

Les constats

Un territoire vit et se développe grâce à l'implication d'habitants en capacité de comprendre et d'analyser les enjeux locaux à court et à long terme. Même si de nombreux habitants sont actifs, des inquiétudes existent sur le degré d'engagement à venir de la population : difficulté dans certaines communes à renouveler les conseils municipaux, manque de bénévoles actifs sur le long terme dans de nombreuses associations... Cette désaffection s'explique en partie parce que s'engager demande du temps non seulement pour mener des actions, mais aussi en amont pour s'informer, débattre, se documenter pour être bien armé. Il s'agit, pour le résumer, d'exercer sa citoyenneté.

L'engagement citoyen peut prendre évidemment des formes très diverses : par un mandat électif, un investissement au sein d'associations - locales ou non -, le service civique, etc. Par ailleurs, le centre social Mosaïque a pour vocation de renforcer l'implication d'habitants dans la vie publique et donc de renforcer leur citoyenneté. Il faut cependant constater qu'il est encore peu identifié par les habitants comme un lieu où peuvent se monter des projets ou comme un espace de débat, même si cet objectif était déjà présent dans le projet social 2016-2019.

L'objectif général

Participer directement ou indirectement à l'implication citoyenne d'habitants sur le territoire.



Les actions à mener

Poursuivre le soutien de la vie associative locale, vivier d'engagement citoyen.

- Co-construire avec les associations des actions collectives permettant leur valorisation et le renforcement de leurs compétences : forum des associations, formations de bénévoles...
- Promouvoir l'action des associations auprès de nos adhérents : stage « multisports découverte » dans le cadre de l'accueil de loisirs, partenariat privilégié avec une ou deux associations chaque année...
- En collaboration avec les municipalités qui le souhaitent, relancer ou stimuler la vie associative sur des communes où elle est notoirement faible.



« Il faut protéger les associations existantes car ce sont elles qui créent du lien »

Susciter les échanges et le débat d'idées constructif sur des enjeux de société locaux ou globaux.

- Repérer les espaces de débats organisés par d'autres acteurs sur des thématiques en cohérence avec les actions développées dans le projet social (parentalité, transition écologique) et mettre en œuvre les moyens pour que des habitants y participent (information, transport...).
- Organiser nous-mêmes des espaces de débats sur ces mêmes thématiques.

Soutenir des projets d'habitants

- Mieux communiquer sur cette vocation méconnue du Centre social
- Porter une attention particulière aux projets visant à enrichir le territoire et aux projets individuels ou collectifs de jeunes

Renforcer l'implication des habitants au sein du Centre social

- Mener une réflexion sur le sens de l'adhésion afin d'inciter les habitants à dépasser la consommation d'activité.
- Mettre en place une organisation permettant d'instaurer une plus grande complémentarité entre salariés et habitants bénévoles (voir plus loin les groupes d'habitants)



« Le dialogue, l'échange... Si c'est maintenu, nous ne pourrons qu'aller vers l'amélioration. Vive le bénévolat ! »

• 5 fils rouges, points d'attention transversaux

Au-delà des 4 axes développés ci-dessus, il nous semblait important de mettre en exergue 5 aspects transversaux. Ils sont pleinement cohérents avec les axes qu'ils viennent compléter ou irriguer mais ont l'avantage d'être des portes d'entrées complémentaires et peut-être plus concrètes et par là même plus parlantes.

► Fil 1 - Les familles au centre du projet

Les quatre années écoulées ont été nécessaires à l'imprégnation progressive des objectifs à l'attention du public Famille de manière partagée au sein de l'équipe centre social. Il a fallu continuer à apprendre à se connaître et se reconnaître (différentes formations, différents fonctionnements de services, différents vécus) pour peu à peu construire une visée commune.

Véritable projet transversal, la Famille est au cœur des préoccupations du centre social et des différents pôles qui le constituent. Ce travail commun constitue un réel enrichissement pour les salariés et bénévoles qui œuvrent à la naissance des actions, et par répercussion, pour les familles qui y participent. Il est indispensable tant pour les salariés que pour les bénévoles impliqués à leurs côtés de veiller à ce que chaque membre des familles de notre territoire y trouve sa place et les opportunités nécessaires à son épanouissement.

C'est en ce sens et au travers des temps d'écoutes quotidiens de nos usagers, des bilans effectués au fil de nos actions, de concertations avec nos partenaires que nous faisons évoluer nos méthodes d'accompagnement et outils d'animations au plus près des problématiques familiales actuelles. C'est de l'analyse de cette mise en commun de données, ressentis, questionnements, attentes qu'ont naturellement émergé les orientations et pistes d'actions des quatre années à venir :



Pérenniser l'accompagnement à la parentalité visant l'épanouissement des familles

- Poursuivre l'organisation d'évènements festifs qui favorisent le vivre-ensemble sur un territoire mais peuvent aussi renforcer les liens familiaux et intergénérationnels (Carnaval, Fête du jeu, Repas de l'été ...)

- Maintenir et développer des ateliers encourageant les moments de partage, de complicité intra familiaux au travers d'activités de découvertes communes, de sorties (Petits explorateurs, Massages parents bébé, activités créatives, actions parents-ados...)
- Consolider les espaces de rencontres et d'échanges contribuant à la socialisation de l'enfant, à la valorisation des compétences parentales et à la création de réseau de solidarité locales (Espace parentalité « Arbre à bulles », groupe de paroles parents d'ados, soirées débat thématiques).

Renforcer l'implication des familles tant dans les réflexions globales que lors de la mise en place d'action

- Développer l'accueil des familles hors des murs en allant à la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas notre structure pour en faire connaître les valeurs et le fonctionnement en insistant sur la place centrale de chaque usager.
- Réajuster des activités parents-enfants concernant les 3-10 ans (questionnaire à destination des familles interrogeant tant l'enfant que le parent, échanges spontanés, rencontres thématiques visant à l'expression des besoins et envies).
- Ouvrir plus explicitement nos instances de réflexion concernant l'accueil collectif de mineurs (collectif PAP MAM) ainsi que les temps d'élaboration d'actions, en encourageant la participation des parents utilisateurs ou non (Semaine de la parentalité).
- Valoriser des savoir-faire d'habitants (gym 3-5 ans, ateliers jeux...) et encourager l'entraide et la solidarité entre familles (covoiturage, garde d'enfant ponctuelle, prêt et don de matériel...)



Développer l'attention particulière nécessaire aux familles en situation de fragilité

- Se nourrir et alimenter les réflexions menées par nos partenaires concernant l'évolution des besoins des familles d'aujourd'hui et adapter nos pratiques
- Enrichir collectivement les moyens humains internes de notre association qui interagissent dans le soutien à la parentalité pour en favoriser la cohérence (formations, participation à des groupes de travail départementaux).
- Poursuivre notre politique d'adaptabilité face aux situations financières complexes que ce soit dans le cas de séparation, monoparentalité, minima sociaux : tarifs adaptés aux revenus, places d'urgence au MAPE Ma cigogne, lien étroit avec le Conseil Départemental (famille d'accueil, prise en charge de frais de garde, familles sans chéquier)...
- Prendre en compte les situations familiales pouvant entraîner des difficultés au quotidien autre que financière, voire des situations de discrimination : enfant (ou parent) en situation de handicap, homoparentalité, relais éducatif assuré par les grands-parents...



« Parents déboussolés, sans repères, sans grands parents proches, sans références... »

Un des enjeux de ce projet social sera également de renforcer le travail partenarial avec les autres acteurs de la parentalité présents sur la Communauté de communes de la Dombes (Centre social La Passerelle, groupe Ain thé rieur à Villars-les-Dombes...). Mutualiser nos moyens et coordonner nos actions sera bénéfique pour l'ensemble des habitants à qui nous essayerons de donner une information la plus complète possible.



« Il faudrait plus de rencontres parents/enfants, café/débat, repas partagés... »

Fil 2 - La transition écologique, nouveau défi à relever

L'environnement/écologie est apparu comme un thème porteur pour une partie de la population. Le rôle du Centre social sera de participer à la sensibilisation sur ces nouveaux défis mais aussi de proposer des actions. L'objectif de ce point d'attention est que chaque habitant soit mieux informé sur les fragilités de notre territoire et plus largement de la planète et puisse trouver les moyens de prendre part à la recherche de solutions, au sein du Centre social ou par d'autres biais.



« L'écologie est l'affaire de tous et une "éducation" dans ce sens serait un plus »

Quelques précautions seront à prendre :

- Ne pas tenir ou relayer des propos stigmatisant des habitants sous prétexte qu'ils n'iraient pas dans le sens de la transition écologique.
- Veiller à ce que les actions proposées permettent à chacun de se sentir concerné, quelques soient ses revenus.



« L'environnement est une priorité : développement des transports en commun, du recyclage et des points de collecte... »



Pistes d'actions

- **Gestion des déchets**

Intégrer le concept d'économie circulaire, qui consiste à produire en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Un moyen mnémotechnique permet de voir concrètement comment agir, la règle des 4 R : Réduire – Réutiliser – Réparer – Recycler !

En interne : réduction des déchets (moins de produits suremballés, utilisation minimum de papier...), optimisation du tri (matériaux poubelle jaune mais aussi tous déchets organiques) ...

Avec les habitants : valorisation des pratiques de réduction de déchets, de réutilisation (Armoire à don...), mise en place d'un compost collectif, réflexion sur la mise en place d'une recyclerie à l'échelle de la CCD ? Ces actions auront d'autant plus d'intérêt sur notre territoire que la taxe incitative va être mise en place à partir de 2021...



« Continuer à sensibiliser les enfants sur l'écologie afin que disparaissent les nettoyages de printemps ! »

- **Alimentation consciente**

En interne : augmentation de l'utilisation de produits frais, locaux, de saisons, bio dans l'ensemble de nos activités...

Avec les habitants : développement du jardin partagé, réflexion sur un verger partagé, relais du festival AlimenTERRE...

- **Pollution**

En interne : utilisation de produits d'entretiens et d'hygiène les plus sains possibles, optimisation des transports, surveillance de la qualité de l'air...

Avec les habitants : promotion des modalités de transports moins polluantes (transports doux, transports en commun, covoiturage...), groupe « Mes produits au naturel » pour essayer et diffuser des pratiques alternatives...

- **Energie**

En interne : efforts pour réduire au maximum la consommation de fluides (gaz, électricité, eau), attention à la consommation énergétique cachée du numérique...

Avec les habitants : réflexion sur la réduction de consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable (photovoltaïque notamment) ...

Mise en place d'un groupe d'habitants

De nombreux habitants sont déjà sensibilisés sur ces thématiques et certains mènent déjà des actions, au sein du Centre social ou en dehors.

Il nous semble évident qu'il faut susciter la constitution d'un groupe d'habitants qui soit force de proposition et d'action, en lien avec les autres membres du centre social, les partenaires institutionnels, les structures d'appui (ALEC notamment) et les associations locales (Crans Dombes Environnement notamment).

► Fil 3 - La culture comme outil de rencontre et d'ouverture

Comme il a été dit plus haut, l'événement culturel (spectacle, cinéma, concert...) peut être un formidable moyen pour entrer en relation avec d'autres personnes (Axe 3) ainsi que pour réfléchir et débattre (Axe 4). Même si le thème est ressorti de façon moins criante au cours du diagnostic, il nous semble important que le CS joue un rôle sur cette thématique, en valorisant tous les aspects de la culture locale mais aussi en apportant de l'ouverture en mettant en avant la culture des nouveaux habitants et en diffusant les mouvements de culture actuels.



« Développer des activités culturelles de qualité : Projection de films avec des valeurs »

Une culture traditionnelle à ne pas oublier.

L'histoire et la géographie de la Dombes ont imprimé des caractéristiques culturelles très originales, notamment du fait de l'écosystème très particulier résultant de la multiplicité des étangs et leur exploitation. En mettant en avant celle-ci, l'objectif du Centre social n'est pas de maintenir un folklore mais de permettre aux habitants qui y sont attachés d'être reconnus dans ce qu'ils sont, et à ceux qui ne connaissent pas ou s'en désintéressent de mieux comprendre le territoire sur lequel ils vivent.

Des autres cultures à valoriser

Ces autres cultures peuvent être de natures différentes : culture d'origine d'habitants du territoire venant d'autres régions de France ou d'autres pays, Cultures urbaines (rap, graff, slam, parkour...), cultures souvent vues comme réservées à une élite (musique classique, théâtre contemporain, opéra, poésie...). Permettre aux habitants d'avoir plus facilement accès à ces cultures, que ce soit sur le territoire ou à l'extérieur.

Pistes d'actions

- Elaboration d'une programmation culturelle sur le territoire en prenant appui sur des salles existantes de qualité (Espace culturel de rencontre à Chatillon-la-Palud, nouvelle salle de l'école de musique de

Chalamont...). L'accent pourrait être mis sur le cinéma (voire le théâtre), des acteurs du territoire étant actifs sur d'autres champs culturels (école de musique, médiathèque...)

- Poursuite de la participation à l'événement Rêve de Cirque en accentuant le lien entre la programmation et les ressources locales.
- Valorisation des pratiques culturelles régulières (Ecole de musique...).
- Valorisation des manifestations culturelles déjà proposées sur le territoire ou en dehors, en proposant des facilités de transport et en s'appuyant sur des dispositifs pouvant contourner le frein financier (« Culture pour tous » notamment).

Mise en place d'un groupe d'habitants

Le centre social n'a actuellement pas la possibilité de mobiliser un temps de travail salarié important sur cette thématique qui ne bénéficie pas de financement dédié. La mise en place d'actions plus ambitieuses sur la culture nécessitera donc l'implication sur le long terme d'habitants du territoire désireux de découvrir et de faire découvrir leurs passions.

► Fil 4 - Un projet global pour un territoire en mouvance

L'extension du territoire d'intervention du centre social, présentée plus haut est une opportunité mais engendre également de la complexité. Elle induit des rapports différents avec les habitants en fonction de leur lieu d'habitation, elle multiplie le nombre d'interlocuteurs, elle rend plus difficile les relations entre salariés situés sur deux pôles distincts, elle peut mettre à mal la cohérence globale du projet si elle n'est pas maîtrisée. Il est donc nécessaire de mettre en place quelques lignes directrices permettant d'éviter l'éparpillement ou les dérives.



Pistes d'actions

- Provoquer des occasions de rencontres régulières entre les salariés basés à Chalamont et ceux basés à Marlieux, sur les deux lieux (réunions d'équipe, participation commune à des actions, ...).
- Impliquer des élus et des habitants de Marlieux ou des communes environnantes dans le fonctionnement du centre social et notamment le Conseil d'administration. A l'inverse, tisser du lien entre bénévoles du territoire initial et le site de Marlieux.
- Renforcer la collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs de la Communauté de communes de la Dombes, notamment sur les champs de la petite enfance et de la parentalité. Tisser un partenariat privilégié avec le Centre social La Passerelle de Chatillon-sur-Chalaronne et, le cas échéant, les futurs centres sociaux ou espaces de vie sociale de la CC de la Dombes.
- Rester en veille et en soutien éventuel sur les compétences actuellement non exercées sur l'ensemble de la CC de la Dombes (notamment enfance et jeunesse).

Fil 5 - Une communication maîtrisée pour renforcer l'efficacité de notre action

L'efficacité du centre social Mosaïque est amoindrie par deux problèmes de communication :

- Une représentation erronée par rapport à la réalité. Voici les principales remarques qu'on entend (ou devine !) "*Le centre social c'est pour les enfants*", "*Au CS Mosaïque, tout est pensé et fait par les salariés*", "*Le CS Mosaïque s'adresse avant tout aux habitants de Chalamont*", "*Centre social, c'est trop négatif comme nom, ça ne donne pas envie*".
- Des modalités de communication qui n'atteignent pas une grande partie de la population, et qui ne sont pas toujours lisibles pour nos propres adhérents.

Or, la maîtrise de l'image et de la communication du Centre social est primordiale pour que notre projet et nos propositions soient connues et reconnues par l'ensemble de la population. Un travail de fond a commencé à porter ses fruits sur l'année 2019. Il devra se poursuivre sur le prochain projet social.

Pistes d'actions

- Améliorer la qualité de diffusion de l'information en créant de nouveaux outils (nouveau site internet, e-mailing amélioré, compte instagram...) et en ciblant mieux les destinataires en fonction de l'action.
- Entretenir un lien régulier et étroit avec l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire et notamment les collectivités locales. L'année 2020 nécessitera un effort particulier puisque le Centre social devra se faire connaître auprès des nouveaux élus municipaux et intercommunaux.
- Mettre en place un système d'habitant/référent par commune, personnes motivées pour diffuser localement l'information du Centre social mais aussi faire remonter des données locales pouvant aider notre action.
- Continuer à être présents, et donc visibles, régulièrement sur l'ensemble du territoire, non seulement pour y mener des actions mais aussi pour des temps d'écoute, d'échange ou des temps institutionnels (Assemblée générale tournante sur les communes).

Mise en place d'un groupe d'habitants

Pour être efficace, cette stratégie doit être portée non seulement par l'équipe salariée mais aussi par un groupe d'habitants comprenant au moins les habitants/référents par commune cités plus haut.

7. Les moyens et ressources - enjeux

Les moyens d'action du centre social ont été présentés de façon générale plus haut. Il convient maintenant de préciser quels sont les principaux enjeux à relever sur les années à venir.

Logistique

Le bâtiment siège du Centre social, d'une superficie de 650 m², est actuellement utilisé de façon très intensive. La capacité d'accueil du centre de loisirs étant limité à 80 enfants, il a été nécessaire d'agréer et d'utiliser des espaces de l'école de Chalamont à la rentrée 2018 afin de permettre l'accueil de tous les enfants (pointes jusqu'à 100 enfants). L'articulation entre toutes les activités réalisées au centre social (temps d'animation, mais aussi réunions, accueil de partenaires extérieurs) devient très complexe à certaines périodes de la semaine ou de l'année. Des besoins d'espaces spécifiques ont également été exprimés : nouveaux bureaux, espace jeunes, ludothèque... Pouvoir bénéficier de surfaces supplémentaires serait donc un vrai atout pour développer l'action du centre social.

Par ailleurs, les besoins de maintenance du bâtiment construit en 2013 vont assez croissants au fil des années. Il sera nécessaire de l'entretenir en clarifiant notamment les devoirs respectifs de la collectivité publique et du centre social.

Finances

Les charges du centre social s'élevaient à environ 775 000 € en 2018. Elles devraient progresser à 850 000 € en 2019 et dépasser les 900 000 € en 2020 lorsque le pôle petite enfance de Marlieux fonctionnera à plein régime. Après une période financière compliquée à la fin des années 2000, l'association a réalisé une dizaine d'exercices positifs qui lui a permis de constituer un fonds associatif de 268 000 € au 31 décembre 2018.

La situation financière de l'association est donc saine, mais les points de vigilance sont nombreux :

- Les produits des emplois aidés, qui ont représenté de 17 000 € à 40 000 € sur les trois derniers exercices, seront probablement nuls à partir de l'exercice 2020.
- La prestation de service de la CAF pour l'accueil de loisirs est gelée pour la période 2019-2022.
- Sans augmentation de temps de travail, la masse salariale augmente mécaniquement chaque année du fait de la revalorisation du point de la convention collective et de l'ancienneté. Cette augmentation dépassera annuellement les 10 000 € à partir de l'exercice 2020. Cette charge supplémentaire a été compensée par la baisse des cotisations sociales effectives depuis le 1^{er} janvier 2019, ce ne sera pas le cas pour les exercices suivants.

Une réflexion importante sera donc à mener afin que le budget du centre social reste équilibré. Toutes les pistes seront étudiées :

- Optimisation des charges de structure, sachant qu'un travail conséquent a déjà été mené sur ce point ces dernières années.
- Modification de la politique tarifaire.
- Sollicitation des partenaires financiers actuels du Centre social.
- Recherche de nouvelles sources de financement, publiques ou privées.

Equipe salariale

Après la hausse de 2019 due à l'ouverture du site de Marlieux, le nombre de salariés n'est pas appelé à évoluer fortement sur les années à venir. Par ailleurs, il est ressorti du diagnostic que l'équipe de salariés a ressenti une augmentation de la charge de travail sur les dernières années. Dans un contexte où les idées et les pistes de nouvelles actions foisonnent, la plupart des salariés craignent de ne pas pouvoir assurer dans de bonnes conditions leur travail si l'activité du centre social continue à se développer. La mise en place des nouvelles actions prévues dans ce projet social devra donc s'accompagner d'une réflexion sur l'organisation du travail afin d'optimiser les tâches actuelles.

Par ailleurs, ce projet ne pourra être pleinement réalisé que si l'équipe de salariés conserve son dynamisme et son professionnalisme actuels. Ce maintien passe notamment par une politique de formation adaptée et un souci de valorisation du travail effectué.

Bénévoles

Après un fort renouvellement des administrateurs en 2017, l'année 2020 sera cruciale sur ce point puisque sur les 29 postes actuellement attribués, 18 arrivent à leur terme à cette date. Dans le détail, il s'agit de 10 habitants mais aussi des 8 élus représentant leur collectivité dans le cadre de leur mandat finissant (voir ci-dessous). L'enjeu de recrutement de personnes prêtes à prendre un poste d'administrateur est donc majeur. Il nécessitera un travail en amont de l'assemblée générale 2020 pour mobiliser des personnes, et après pour les former à ce rôle qui n'est pas forcément évident à assimiler.

Au-delà des administrateurs, l'implication ponctuelle ou régulière d'habitants dans la vie du centre social reste un défi permanent qui a déjà été exposé dans ce projet. Savoir repérer les envies et potentialités de chaque habitant, savoir les accueillir et leur trouver une place où ils se sentent compétents et reconnus sera une des clefs de réussite du projet à venir.

Enfin, la qualité de la relation bénévoles-salariées reste une donnée fondamentale. Il n'est pas toujours évident pour chacun de trouver la bonne posture, de comprendre les motivations et contraintes de chacun, ce qui peut engendrer des dysfonctionnements lorsqu'une action est menée conjointement. Ce travail en commun est cependant ce vers quoi il faut tendre car c'est au cœur de la culture du Centre social Mosaïque.

Partenaires

Au-delà des questions financières évoquées ci-dessus, l'action du Centre social Mosaïque doit continuer à s'appuyer sur des relations régulières, franches et constructives avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Deux chantiers à venir concernent les partenaires institutionnels :

- Le renouvellement du Pacte de coopération sur la période 2020-2023. En plus des partenaires qui ont déjà signé les précédents pactes (CAF, Communauté de Communes de la Dombes, Conseil départemental), il apparaît logique au vu des évolutions récentes d'associer à ce nouveau pacte l'ensemble des huit communes constituant l'ex communauté de communes du canton de Chalamont, ainsi que la MSA.
- Le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux en 2020. Beaucoup de nouveaux élus auront certainement une connaissance très incomplète des missions du centre social. Il sera de ce fait indispensable de multiplier les rencontres afin que les relations avec les collectivités soient fructueuses dans les années à venir.

Les relations avec les autres associations du territoire sont toujours à entretenir car la mission de soutien à la vie associative du centre social n'est pas forcément connue, ou est dans certains cas mal perçue. Les différences entre Mosaïque et les autres associations en termes de taille et d'organisation sont réelles et doivent être prise en compte par chacun pour que le partenariat soit bénéfique à chaque structure.

8. Dynamique du projet : animation – évaluation

Pour que ce nouveau Projet social remplisse ses objectifs, il est indispensable qu'il soit assimilé par le plus grand nombre, animé durant toute sa durée et évalué régulièrement.

L'assimilation du Projet social

Afin d'éviter que cette démarche ne soit intégrée que par les quelques personnes qui y ont le plus contribué, il est nécessaire de déployer des efforts de communication au début de l'année 2020. Plusieurs outils seront mis en place :

- Un temps de découverte du projet social par les habitants où toute la population sera invitée et notamment les personnes ayant répondu au questionnaire en exprimant l'envie d'en connaître les suites (soit 125 personnes).
- Un temps de travail avec les salariés et les administrateurs leur permettant de s'imprégner du projet et de le relayer ensuite
- Un court document de synthèse à diffuser largement
- Une page spécifique sur notre futur site internet

L'animation du projet

Elle sera principalement du ressort du Bureau de l'association, du directeur et de la responsable du pôle animation sociale et globale. L'objectif est évidemment d'y associer un maximum d'habitants et notamment les groupes d'habitants que nous espérons voir se constituer à cette occasion. Trois ont été imaginés (transition écologique, culture, communication), nous nous laissons la possibilité d'en ajouter (voire d'en enlever) en fonction des interactions avec la population.

Le projet présenté liste plus d'une cinquantaine d'actions ou de pistes d'action à mettre en place. Certaines sont dans la continuité de ce qui fait actuellement, d'autres sont nouvelles et demanderont un investissement humain, à des degrés divers. Afin de rester réaliste sur les capacités humaines des bénévoles et salariés de l'association, il sera réalisé une planification de ces actions sur les quatre années du projet. Chaque début d'année, l'ensemble des actions sera passé en revue afin de déterminer celles qui seront mises en œuvre et celles qui seront mises en attente.

Des points d'étapes réguliers seront effectués en lien avec le processus d'évaluation (voir ci-dessous).

L'évaluation du projet

L'instance formelle d'évaluation du projet sera le comité de suivi, composé des membres du Comité d'administration du Centre social et des partenaires signataires du Pacte de coopération.

Il se réunira selon le calendrier suivant :

- Décembre 2020 : retour sur les actions 2020 et perspectives
- Décembre 2021 : Bilan intermédiaire et perspectives
- Décembre 2022 : retour sur les actions 2022 et lancement du processus du projet social 2024-2027.

Ces comités de suivi seront nourris par des temps de travail en amont

- Les réunions de bureau et de conseil d'administration de l'association avec les bénévoles dirigeants
- Les réunions salariés (réunion de toute l'équipe et réunion des responsables de pôles)
- Les temps salariés –bénévoles (2 par an au moins)

- Les rencontres avec nos partenaires institutionnels (CAF, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Mairies...) lors de temps de travail sur des thèmes particuliers.
- Les rencontres avec les habitants (groupes d'habitants, assemblée générale...)
- Les temps de vie du réseau des centres sociaux

L'objectif des temps d'évaluation intermédiaire sera notamment de vérifier que le plan d'action défini fin 2019 garde toujours sa pertinence et, si besoin, modifier en concertation avec nos partenaires les actions imaginées, voire les axes définis.



Un grand merci...

A tous les habitants qui ont apporté leur pierre à ce travail collectif.

Aux administrateurs qui se sont investis dans la collecte d'information et la réflexion.

A l'équipe salariée qui a su prendre du recul par rapport à leur travail quotidien.

A la Fédération des centres sociaux de l'Ain pour son soutien méthodologique

Aux étudiants de l'IREIS qui nous ont accompagnés le temps d'un stage

A nos partenaires qui ont accompagné la démarche.



31 place des écoles - CHALAMONT

Mail : accueil@csmosaïque.fr

Tel : 04 74 61 73 35

  /votrecentresocial